

PLAN GARONNE

Volet paysager et culturel



PHASE 2 :

Evolution des paysages
Définition des enjeux

Août 2008



Prologue	3
<u>I. Synthèse du diagnostic</u>	4
<i>I.1. Les grandes valeurs paysagères des territoires garonnais</i>	5
Les sols émergents	5
Les terres aqueuses	6
La trame comme motif végétal	7
Un paysage à coulisses	8
Une architecture en symbiose avec le fleuve	9
<i>I.2. Les éléments des paysages garonnais à fort potentiel</i>	10
Les canaux	10
Le patrimoine bâti	11
Les digues	12
Les points de vue	13
<i>I.3. Un déficit de connaissance et de liens</i>	14
Une conscience et une appartenance à reconquérir	14
Comprendre et connaître le fleuve	14
Reconstruire des liens pour une démarche de projet de territoire	15
<u>II. Les tendances d'évolution</u>	16
<u>III. Synthèse des enjeux par sous-unités</u>	19
<i>Unité 1 : La Garonne pyrénéenne</i>	21
Sous-unité 1 : La Garonne montagnarde	21
Sous-unité 2 : La Garonne du Comminges	23
<i>Unité 2 : La Garonne de piémont</i>	25
Sous-unité 1 : La Garonne pré-pyrénéenne	25
Sous-unité 2 : La Garonne du Volvestre	27
<i>L'agglomération toulousaine</i>	29
<i>Unité 3 : La plaine garonnaise</i>	31
Sous-unité 1 : La Garonne des terrasses	31
Sous-unité 2 : La Garonne agenaise	33
Sous-unité 3 : La Garonne marmandaise	35
Sous-unité 4 : La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe à Bordeaux	37
<i>L'agglomération bordelaise</i>	39
<i>Unité 4 : La Garonne maritime</i>	41
Sous-unité 1 : Le bec d'Ambès	41
Sous-unité 2 : Le Blayais	43
Sous-unité 3 : Le marais de Braud et Saint-Louis	45
Sous-unité 4 : Le Médoc des vignobles	47
Sous-unité 5 : Le Médoc des marais	49
Sous-unité 6 : Les falaises calcaires de Saintonge	51

Le paysage en perpétuel mouvement est un fait admis par tous. Toute la question est de savoir vers quoi ce mouvement porte et si c'est admissible du double point de vue de la qualité du cadre de vie et du développement durable.

L'analyse paysagère énonce les qualités reconnues de ce qui existe. Elle permet aussi d'anticiper les résultats des évolutions en cours.

Les différentes parties concernées sont alors à même de choisir un avenir partagé au travers d'un projet commun de paysage.

La Convention européenne du paysage précise bien ce point au travers de la notion d' « objectif de qualité paysagère » qui désigne « la formulation par les autorités compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».

A l'énoncé de cette démarche, le chapitre des enjeux prend toute sa place et toute son importance. « Objet engagé dans une partie ou ce qui est engagé dans une entreprise », telles sont les définitions dans les dictionnaires du mot enjeu.

Dans le cas du paysage, les enjeux sont les modalités d'évolution des caractéristiques paysagères fondatrices qui préparent le paysage de demain. Une fois ces enjeux énoncés, connaissant les résultats possibles, il reste à faire le choix de ce que l'on veut.

Il y a donc une continuité de raisonnement déductif permettant de passer de l'énoncé des caractéristiques à leurs évolutions aux enjeux et enfin aux objectifs désirés d'évolution.

Les paysages de la Garonne permettent de préciser des enjeux qui prennent néanmoins leur place dans ceux plus généraux des paysages français aujourd'hui.

Le diagnostic réalisé nous porte à les énoncer ainsi :

- **La reconnaissance du fleuve**

La notion de fleuve est liée à celle de son espace d'accompagnement direct en perpétuel mouvement .

Le défi de l'aménagement moderne est de concilier des aménagements « durs » et le respect de sa mouvance, de sa souplesse.

- **L'intégrité naturelle des fonds de scène**

Du Sud au Nord, quels que soient leurs formes, les fonds de scène naturels, le plus souvent boisés, sont une des caractéristiques fondamentales des paysages garonnais.

- **La diversité paysagère**

De même que le respect de la diversité biologique est un des piliers du développement durable, le respect de la diversité des paysages est un des piliers du cadre de vie de qualité.

- **La préservation du patrimoine fluvial.**

Il faut entendre ici, patrimoine matériel et patrimoine immatériel. La sauvegarde et la mise en valeur de ces deux aspects du patrimoine fluvial connaissent depuis quelques années un renouveau certain.

- **La valorisation du patrimoine d'accompagnement**

Il existe, au bord du fleuve, tout un patrimoine « terrien » qui n'est pas lié à l'eau.

Néanmoins, il participe à la qualité paysagère de l'ensemble et à ce titre mérite une reconnaissance.



I.SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

En descendant des Pyrénées à l'Atlantique, la Garonne n'offre pas un paysage unitaire.

Les études et atlas qui traitent de la vallée de la Garonne et les observations faites sur le terrain attestent le caractère polymorphe de son cours et de sa vallée. Il n'existe pas un paysage garonnais que le fleuve déroulerait de sa source jusqu'à son embouchure mais de **multiples paysages aux géographies, ambiances et couleurs variées**.

L'activité humaine a renforcé ces différences en remaniant le cours du fleuve. La création de barrages, de seuils, d'épis et de confortement des berges a sculpté la rivière et ses rives. Cette artificialisation a remodelé son image. En certains endroits, les modifications se limitent au lit mineur dans le couloir de sa ripisylve, en d'autres lieux, elles constituent de véritables mutations et leurs effets s'étendent sur un territoire très vaste comme au niveau des plans d'eau de Mancières et de Saint-Nicolas-de-la-Grave.

De la multitude des paysages, on peut extraire des composantes et des caractères qui présentent de grandes qualités paysagères et signent chacun pour sa part l'identité de la Garonne.

Ce sont **les valeurs paysagères** qui fondent le paysage garonnais et nous le livrent dans son essence ou en témoignage de son histoire avec les hommes.

Les sols émergents

La Garonne est un fleuve encore mobile par endroit. Des Pyrénées à Castets-en-Dorthe, son lit se déplace transversalement, plus ou moins, au gré des inondations, puis, à l'aval, le mouvement horizontal de l'eau devient vertical sous l'effet de la marée. Le mascaret, phénomène spectaculaire au moment des forts coefficients de marée, donne l'impression d'un fleuve qui se remplirait à l'envers et dérouté nos sens l'espace d'une vague.

Ces variations du cours de l'eau dévoilent la nature des berges que la végétation n'a pas le temps de recouvrir.

Ainsi mis à nu, **les sols marquent fortement le paysage de l'eau**, plus que la ripisylve ou les abords du fleuve. Ce sont eux qui donnent au fleuve ses couleurs et contribuent aux ambiances.

5

Les galets : la Garonne verte >

Au ras de l'eau, ils forment des plages qui s'étirent le long des berges et des îles. Une ripisylve souvent très dense les accompagne.

Entre eau et feuillages, leur blancheur dessinent des courbes larges et planes qui contrastent fortement avec les verts de la végétation (ou des brun-mauve des branches en hiver) et les teintes sombres de l'eau.

Les tons froids, bleus et verts, dominent.

Sous le soleil, la clarté des galets rayonne dans l'espace de la rivière, la lumière est intense.



La végétation colonise les vastes plages de galets qui s'étendent dans les courbes des méandres. A la fin de l'étiage, l'herbe verdit les rives. L'eau claire prend la couleur du ciel.

Les vases : la Garonne brune >>

A différentes heures de la journée, la marée fait apparaître et disparaître une bande de terre recouverte de vase.

Le paysage se modifie. La Garonne large et généreuse de la marée haute se rétrécit à marée basse au profit des terres envasées dont la douceur tactile et visuelle confère au fleuve une langueur apparente.

La couleur brune domine, celle de l'eau et des berges.

L'extraction, sans frein, de graviers dans le lit mineur durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle est la cause d'un double phénomène : d'une part, les matériaux fins, autrefois prisonniers sous les graviers se libèrent et se mêlent à l'eau, d'autre part, l'effet de la marée se fait sentir de plus en plus loin vers l'amont emportant avec elle les fines.

Les vases se déposent sur des berges de galets et envahissent les bras morts. Les bandes claires et granuleuses se changent en surfaces brunes, lisses et luisantes. L'eau s'épaissit et s'opacifie. Les bras morts se referment sous une végétation plus dense.

Cette avancée inexorable de la vase est bien sûr à déplorer car elle efface les paysages initiaux et compromet des activités humaines qui ont fait son histoire, comme la pêche ou la petite navigation.

Néanmoins, on ne peut nier la beauté de ces nouveaux paysages de terre.



A marée basse la vase surélève le fleuve brun d'un trait plus saturé. Elle apparaît comme le prolongement solide de l'eau sur la berge.

Les terres aqueuses

La nature des sols, les divagations du fleuve et l'action humaine ont créé des espaces où la terre se mêle à l'eau.

Les marais >

On les rencontre à l'aval de Langon sous la forme de prairies bocagères ou de larges étendues ouvertes aux perspectives.

Sur l'estuaire, les marais les plus vastes sont artificiels, construits par les hommes qui ont gagné des terres sur les eaux et que les digues protègent.



© D. TAILLEFER
Dans les bras morts, la végétation se répand sur l'eau stagnante. L'immobilité et l'envahissement végétal singularisent ces morceaux de fleuve.



A l'aval de Castets-en-Dorthe, les îles s'agrandissent et leurs berges prennent l'aspect de celles du fleuve. Le rétrécissement du lit nous révèle leur existence.

Les trous d'eau >

En « négatif » des îles, les gravières forment des lacs issus de l'extraction de matériaux pour la construction qui parsèment les terres garonnaises des Pyrénées à Bordeaux.

Laissées à l'abandon, elles deviennent parfois de vastes décharges sauvages. Mais le plus souvent, ces espaces aquatiques, bien qu'étant le résultat de l'activité humaine, apparaissent comme des lieux naturels et intemporels. Certaines ont été aménagées pour la pêche et autres loisirs, ce qui atténue ce caractère

Les vasières >>

Il arrive que la Garonne s'infilte ponctuellement au creux d'un relief et creuse une poche où l'on ne sait si l'eau y est solide ou la terre liquide.



Sur la presque totalité de son linéaire, l'estuaire s'ourle de marais qui forment une transition entre les eaux et les terres hautes.

La Garonne et son estuaire sont composés d'une importante mosaïque d'habitats liés au lit et aux berges, à sa ripisylve, ainsi qu'aux zones humides associées abritant une faune riche et variée (poissons, oiseaux, mammifères, insectes, etc.).

Ces milieux naturels constituent un véritable corridor écologique attractif et propice pour le déplacement de la faune et de la flore reliant l'océan Atlantique, le Massif central et les Pyrénées.

Outre leur valeur écologique, ces milieux remplissent de multiples fonctions d'intérêt général : champ d'expansion des crues, soutien d'étiage du fleuve, filtres des pollutions provenant du ruissellement, etc.

Fragiles, ils sont toutefois menacés du fait de pressions diverses ou par manque de gestion.

<< Les bras morts

Au niveau des anciens chenaux de Garonne devenus des bras morts, la limite entre l'eau et la terre devient incertaine. Une abondante végétation protège ces espaces très secrets.

D'une grande richesse environnementale, ces espaces se rencontrent plus fréquemment dans les portions

< Les îles

Elles s'égrènent tout le long du fleuve. De tailles très variées, elles participent au paysage naturel, rural et urbain.

L'aspect de leurs berges est généralement identique à celui des rives du fleuve.

Très souvent, seul le rétrécissement du plan d'eau révèle leur existence.



Les contours parfois sinueux des anciennes gravières délimitent souvent des surfaces vastes et fragmentées qui accentuent leur image trompeuse de lacs naturels.



La richesse faunistique et l'atmosphère aqueuse qui se dégage des vasières en marge du tumulte du fleuve donnent à ces espaces une grande valeur paysagère.

La trame comme motif végétal

A l'imbrication des matières liquides et solides des terres aquatiques et de la confusion des formes qui en résulte, se juxtapose la rigueur géométrique des cultures emblématiques que sont : les peupleraies, les vergers et les vignes.

Les rythmes redondants des alignements et des parallèles artificialisent le paysage. Ils dirigent le regard ou le perdent dans la répétition du motif et la multiplication des lignes de fuite.

Le dessin tramé des plantations en ligne, répété, appliqué sur des reliefs variés et décliné sous de multiples formes imprime et signe le territoire du fleuve.

La qualité plastique de ces cultures s'exprime pleinement lorsqu'elle se marie à des formes végétales souples et composites comme la ripisylve ou les haies, ou encore le relief et les bosquets dans le cas particulier de la vi-



La verticalité et l'absence de sous-bois sous les troncs des peupliers mettent en relief la trame des plantations et « diffracte » le regard qui ne peut s'appuyer sur aucun point dominant.



Dans cet espace organisé selon la figure de la ligne droite, la moindre courbe prend valeur de composition.

< Les peupleraies



Le tuteurage et les filets de protection transforment les plantations de fruitiers en sculptures végétales.

Les vergers >



Les parallèles des rangs de vigne dirigent le regard et ordonnent notre perception du paysage



Lorsque le relief et les arbres se mêlent au vignoble, le paysage se complexifie et prend une valeur pittoresque.

< Les vignes

Un paysage à coulisses

A partir du fleuve, ripisylve, peupleraies, cultures et digues sont autant d'écrans successifs qui occupent la vallée et composent un paysage en strates parfois multiples, parfois plus simples. En de nombreux endroits, les reliefs, terrasses, coteaux et montagnes constituent le plan ultime ou fond de scène. Ils enrichissent le paysage et le singularisent.

Ce jeu de parois et d'horizons crée un paysage à coulisses qui modèle les perspectives, donne la profondeur des lieux et scelle, là encore, l'identité du paysage fluvial.



Lorsque la ripisylve constitue l'unique plan de la perspective, l'espace se ferme sur la rivière qui recouvre sa nature sauvage



Les falaises parfois très proches bloquent les profondeurs du paysage et le durcissent.



Dans la plaine garonnaise, les peupliers forment fréquemment le second plan. Le paysage de la Garonne se divise en strates : eau, berge, ripisylve, peupliers.

- **Le premier plan**

Il est de nature changeante, mais le plus souvent, il est matérialisé par la ripisylve. Celle-ci s'intercale entre l'eau et les terres comme un filtre dont l'opacité se gradue en fonction de son épaisseur et de sa hauteur.

Lorsqu'elle est dense et les berges sans relief ni peupliers, elle est l'unique plan. Le fleuve remplit l'espace qui semble désert même au-delà du regard.

Lorsqu'elle disparaît, le fleuve perd son autonomie et se lie au paysage.

- **Les seconds plans**

Ils conservent une relation de proximité avec le fleuve.

Ce sont les peupleraies, les champs ou les prairies lorsque la ripisylve se fait rare.

- **L'arrière-plan ou fond de scène**

Montagnes, collines, coteaux et falaises bornent les perspectives et sont des valeurs ajoutées au pay-



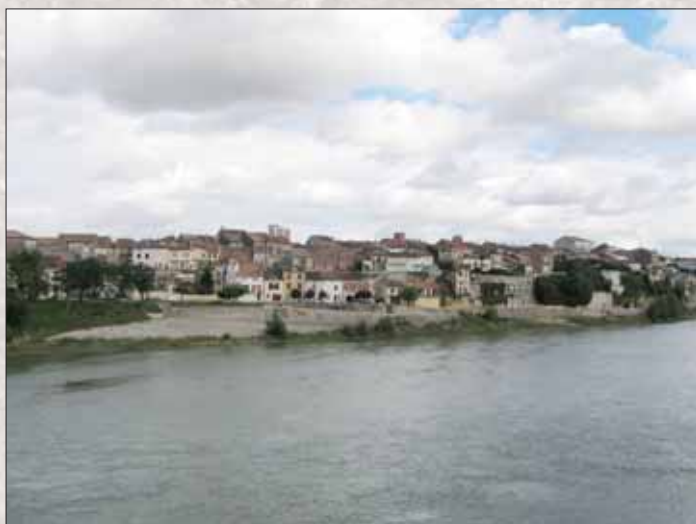
Les fonds de scène, même lointains, participent beaucoup à la qualité du paysage.



Un paysage emblématique de la vallée de la Garonne : vergers, peupliers, ripisylve et coteaux se succèdent dans la perspective.

Une architecture en symbiose avec le fleuve

Du fait de son histoire économique, la Garonne est un fleuve habité. La navigation, la pêche mais aussi l'agriculture qui fournissait les moulins, ont peuplé les berges. Les constructions furent jusqu'au XX^{ème} siècle tournées vers le fleuve. Leur architecture et leur organisation dans l'espace nous rapportent les relations que les hommes ont étroitement tissées avec le fleuve.



Les ports de la plaine garonnaise : la façade sur le fleuve est caractéristique. Les constructions serrées les unes contre les autres forment un écran opaque et minéral face au fleuve (Tonneins).



La bastide d'Auvillar domine la Garonne du haut de la première terrasse. Seules les petites maisons du port sont exposées aux inondations.



Les récents aménagements des quais de Bordeaux affirment l'ouverture de la ville sur le fleuve.

< Les façades fluviales

Elles s'étirent le long de quais ou de terrasses, toujours en hauteur de quelques mètres pour se protéger des inondations. L'intégrité et la qualité formelle de ces façades leur confèrent une grande valeur.

- **Les ports de la plaine garonnaise**

Véritable signature de la Garonne, les ports entre Toulouse et Bordeaux déterminent un type urbain spécifique à la Garonne. Bien que le bâti soit différent d'un port à l'autre, les quais construits suivant les mêmes principes servent d'élément unificateur et identitaire. Sur ce tronçon, le calcaire des maçonneries éclaire le fleuve d'une lumière singulière.

- **Les villages des premières terrasses**

Lorsque les premières terrasses se rapprochent du fleuve, les villages qui y sont implantés offrent des façades fluviales plus diversifiées. Les fronts bâtis sont moins serrés que les précédents. L'absence de quais continus en bord du fleuve souligne l'hétérogénéité du bâti. Les matériaux de constructions sont plus mélangés, la brique étant plus systématiquement associée à la pierre.

- **Toulouse et Bordeaux**

Du fait de leur situation et de l'économie de leur région, les relations au fleuve de ces deux grandes villes diffèrent.

Toulouse tire l'essentiel de sa richesse de son terroir, avec lequel elle a tissé de solides liens.

Exposée aux débordements ravageurs de la Garonne, elle s'en est protégée par de hauts soutènements et des digues qui témoignent encore de sa réserve vis-à-vis du fleuve.

Bordeaux, grand port de commerce, est tourné sur le fleuve où se sont concentrées ses activités durant plusieurs siècles. Les quais, larges et continus, s'étendent le long de la façade fluviale. Rues, cours, places et esplanades s'ouvrent sur la Garonne.



De Castets-en-Dorthe à l'océan, les cabanes dessinent une architecture gracile et aérienne reliées à la terre et à l'eau par leurs fins pilotis.

Les cabanes à carrelets >

Traditionnellement en bois, elles sont, maintenant, le plus souvent faites de matériaux de récupération qui produisent une architecture composite.

Perchées au dessus de l'eau, leur silhouette légère et fluette est typique de la Garonne maritime.

Ce sont les éléments de paysage qui se rencontrent ou se répètent en plusieurs endroits le long de la vallée mais gardent une valeur ponctuelle du fait du manque de valorisation, d'intérêt, de liens entre eux ou avec le fleuve. Ils comportent un potentiel identitaire indéniable et parfois même une valeur historique fondamentale.

Les canaux

Le cours du fleuve ne cesse de se dédoubler. Iles et bras morts révèlent l'ubiquité naturelle du fleuve, les canaux la créent de façon artificielle. Ils sillonnent la vallée et marquent le paysage sous des formes multiples.

Le canal de Garonne >

Conçu pour la navigation commerciale, il est délaissé dès ses premières années d'exploitation au profit de la voie ferrée puis de la route. De nos jours, il accueille essentiellement une flotte de plaisance. Il a conservé une image « industrielle » renforcée en certains endroits par la juxtaposition de la voie ferrée. Sa qualité paysagère intrinsèque est indéniable et se manifeste particulièrement aux points de contact avec la Garonne. L'association des deux voies d'eau n'est pas mise en valeur, voir déniée par certains aménagements strictement utilitaires comme les digues.



La Garonne semble ici se dédoubler en de multiples ramifications que forment les bras entre les atterrissements et le canal.

Les canaux des centrales hydrauliques >

Ils sont le plus souvent rectilignes, endigués, sans accompagnement végétal. Leur configuration s'oppose à celle du fleuve, souple, accidentée et arborée, qui coule des Pyrénées au confluent de L'Arize.



L'alignement de platanes du canal de Garonne marque sa présence dans la plaine. A proximité de la Garonne, il devient une composante et un repère du paysage du fleuve.

< Le canal de Saint-Martory

Du nom de son lieu d'origine, le canal d'irrigation de Saint-Martory accompagne la Garonne jusqu'à la cluse de Boussens puis s'en écarte définitivement. Leur association singularise le paysage sur une courte section.

A l'instar du canal de Garonne, le canal de Saint-Martory souffre d'un manque de valorisation qui banalise les lieux de jonction avec la Garonne, lieux pourtant remarquables du fait de la covisibilité des deux plans d'eau.



Les canaux sont souvent perçus comme des éléments autonomes du paysage alors que leur fonctionnement et leur nature les lient étroitement au fleuve.



L'artificialité de l'image des canaux se heurte souvent à l'aspect rural et naturel des bords de Garonne

Le patrimoine bâti

Les châteaux >

Les châteaux forts : situés en position stratégique sur les hauteurs, il n'en reste que quelques murs qui se dressent encore au dessus des forêts. Leurs ruines font partie des paysages pittoresques que nous offre la Garonne.

Les châteaux des grands domaines : qu'ils soient seigneuriaux ou des grands vignobles, les châteaux présentent leurs façades nobles à la Garonne en se localisant très souvent en bout d'une perspective large.

A partir du fleuve, l'ouverture permet de découvrir le faste de leurs architectures qui dans les terres restent souvent cachées derrière de hauts murs ou une végétation abondante.

Le petit patrimoine >>

Plus discret, souvent lié à des pratiques disparues, il donne au fleuve un visage plus « domestique », à l'échelle du passant.



Du Plan d'Arem à Carbone, les barrages ponctuent le cours du fleuve et se repèrent facilement grâce à l'architecture très rythmée des édicules qui se juxtaposent sur l'ouvrage de retenue.



La centrale de Taillebourg : les façades austères en pierre caractérisent les bâtiments industriels de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Les ponts >

Le besoin de communication accéléré par le développement économique de la fin du XIX^{ème} siècle a laissé un riche héritage historique et technologique que les ponts de Garonne illustrent admirablement.

L'histoire de l'ingénierie peut s'apprendre à livre ouvert dans la diversité de leurs structures, de leurs dimensions et de leurs matériaux de construction. D'illustres ingénieurs, comme Eugène Freyssinet, Gustave Eiffel, Paul Séjourné ou Albert Gislard, ont laissé leur signature dans le paysage garonnais.

Aux abords de ces ouvrages, le paysage prend date, et le fleuve, l'instant de notre regard, arrête son cours aux temps de leur construction.

Toutefois, la pluralité des architectures a tendance à s'effacer car de nouveaux ponts viennent remplacer les anciens devenus impropres à la circulation par manque d'entretien. Des Pyrénées à Bordeaux, le maintien de leur diversité constitue un enjeu de l'identité garonnaise.

De plus, les ponts sont de superbes balcons qui dominent le fleuve et le laisse voir dans son axe.

Cependant, ils sont le plus souvent aménagés ou conçus pour les véhicules. Les équipements de sécurité et les traitements des voies laissent peu de possibilité aux piétons ou cyclistes pour s'y arrêter et apprécier le point de vue.



Le fleuve offre les plus belles perspectives sur des châteaux (le château de Cadillac)



Cet édicule anciennement associé à la gestion d'un canal à Saint-Louis-Montferand fera bientôt l'objet d'une restauration. Mais bien trop souvent, le petit patrimoine est oublié et laissé à l'abandon.

< Le patrimoine industriel : les centrales électriques et les barrages

Le caractère utilitaire, industriel et récent dégrade parfois l'image des constructions liées à l'exploitation hydroélectrique de la Garonne.

Pourtant, les architectures composites d'acier et de béton des barrages et les bâtiments en pierre des centrales représentent un patrimoine qui mériterait reconnaissance. Du fait de son nombre et de son implantation tout au long de la vallée, sur le fleuve ou dans les terres, il pourrait devenir le fondement d'un lien retrouvé le long du fleuve et avec le territoire qu'il traverse.



Le pont de Bourret est classé Monument Historique. La pile du nouveau pont visible au centre de la travée dégrade l'image du pont



Tous les ponts de Garonne ne possèdent pas de technologie originale, de concepteur célèbre ou de dimensions héroïques. Certains présentent un intérêt architectural très modeste qu'il importe cependant de souligner. C'est le cas du pont de Loures-Barousses.

Les digues

Les digues protègent les terres, les cloisonnent, les partagent. Ces barrières visuelles produisent dans le paysage sans relief de la plaine un effet de mur qui est souvent renforcé par la rigidité et la rectitude des talus enherbés, parfois même minéralisés.

Elles présentent cependant un fort potentiel de découverte. Potentiel largement exploité aux abords et dans les agglomérations où elles sont utilisées comme lieux de circulation douce et de promenade en belvédère.

En campagne, le manque d'entretien et une gestion collective peu développée (syndicats peu nombreux) témoignent de la perte de la conscience de leur intérêt commun.

En limite immédiate du fleuve >

Les talus pentus rendent le fleuve difficilement accessible et donc plus difficilement appropriable par les riverains. Ils interdisent les vues directes sur le fleuve et le rayent du paysage.



Dans les marais de Braud-et-Saint-Louis la digue concrétise la frontière entre les terres cultivées des marais et la conche inculte.



De même dans la plaine garonnaise, elle signale la limite entre l'espace de l'eau planté de peupliers et l'espace « sec » où sont cultivées vignes et céréales. Des portes permettent le passage d'un espace à l'autre.

Entre fleuve et canal de Garonne >

Elles protègent le canal des inondations.

Lorsqu'il se rapproche de la Garonne, elles empêchent la covisibilité des cours d'eau.



La digue fait écran entre champs et fleuve, mais constitue une promenade en belvédère.



Les digues impactent fortement le paysage urbain toulousain par l'uniformité de leur volume et de leur nature, en béton.

< Dans les terres

Les digues divisent le territoire en deux espaces : l'espace de l'eau et l'espace protégé.

Leurs bourrelets de terre matérialisent la frontière.



La double barrière visuelle composée de la ripisylve et de la digue interdit toute relation entre les deux voies d'eau.

Les points de vue

Les points de vues ne sont pas en soi des éléments du paysage. Cependant, ils permettent de le découvrir, de l'observer, de le comprendre.

Ils permettent aussi d'appréhender le fleuve plus globalement et d'inscrire son cours dans la géographie d'un territoire plus ou moins vaste.

Outre les Pyrénées qui offrent, grâce à leur relief, de multiples points de vue, les coteaux, collines et falaises qui dominent la Garonne jusqu'à l'Atlantique ouvrent d'innombrables perspectives.

Les belvédères qui offrent les panoramas les plus spectaculaires sont mis en valeur. De la croix du pic de Gar à Sainte-Radegonde de Talmont-sur-Gironde, en passant par le monumental calvaire de Verdélais, la liste est longue.



Sur les hauteurs de l'estuaire, la RD145 est un balcon exceptionnel pour découvrir le paysage de tout un territoire qui comprend coteaux, marais et Gironde.



Le belvédère de Cordes-Tolosane et sa table d'orientation révèlent et explicitent le paysage de la plaine garonnaise et ses limites.



Vue du belvédère.



Du château de Montespain, la ripisylve nous montre le cours de la Garonne dans sa vallée.



Une conscience et une appartenance à reconquerir

La fin du XIX^{ème} siècle constitue une rupture dans l'histoire de la Garonne et de ses rapports aux hommes et donc dans la perception du fleuve, perception économique tout d'abord, puis environnementale et visuelle et enfin culturelle.

Durant les siècles précédents, le commerce fluvial, dense et fructueux, s'étendait de l'Espagne à l'Atlantique. Plus qu'un facteur de richesse, il constituait un lien solide entre les pays garonnais et ceux de l'arrière pays.

Les liens avec ces derniers étaient d'ailleurs renforcés par l'activité agricole et artisanale car les moulins de Garonne moulaient non seulement les céréales de la vallée mais encore affûtaient les lames, foulaient les draps, extrayaient le tan des écorces des arbres, sciaient le bois, fabriquaient la pâte à papier et broyaient le pastel. Toute une région regardait le fleuve dont elle tirait la fertilité de ses campagnes et la fortune de ses habitants qui s'accommodaient de ses caprices pourtant cruels et dévastateurs.

En côtoyant la Garonne et en vivant par elle, ils en connaissaient sa nature, ses colères débordantes mais aussi sa générosité.

En s'éloignant d'elle, les craintes se sont renforcées et, par effet de réciprocité et d'entraînement, les liens se sont dégradés puis ont disparu jusqu'à un sentiment de rejet qui a atteint son paroxysme au milieu du XX^{ème} siècle et bouleversé l'image visuelle et mentale de la Garonne. Car l'absence de connexion et le déficit de connaissance ont favorisé l'utilisation de ses ressources sans retenue, ni attention. Les digues ou autres ouvrages de contention ainsi que les barrages cristallisent ce déni du fleuve.

Mais les peurs anciennes des crues qui emportaient corps et biens sont tenaces. Les inondations ne sont plus meurtrières et de plus en plus rares. Cependant, elles ont laissé dans la mémoire collective suffisamment de souffrances et de dévastations pour qu'elles persistent encore sous la forme d'une circonspection vis-à-vis du fleuve et d'un désintérêt. Les actions de valorisation et de qualification se sont longtemps portées plus spontanément vers des patrimoines, naturels et construits, d'échelle plus modeste et sans contact avec la Garonne (rivières, places intérieures de bourgs, chemins et routes de l'arrière pays).

Depuis une quinzaine d'années, les villes redécouvrent le fleuve. Les campagnes suivent avec plus de résistance. En contact étroit avec la Garonne, ses foudres y sont plus redoutées. Il apparaît cependant, qu'une meilleure compréhension du fleuve permettra de réduire les craintes et change les attitudes. La dynamique de reconquête de la Garonne ne prendra toute son ampleur qu'au travers de la compréhension du fleuve.

Comprendre et tisser des liens sont les enjeux primordiaux pour rendre à la Garonne sa place, légitime, centrale et prépondérante, dans les paysages de sa vallée, et aussi, pour prendre conscience qu'elle est

Comprendre et connaître le fleuve

L'intelligence du fleuve

Le fonctionnement hydraulique naturel a disparu sur la majorité du linéaire de la Garonne : enrochements des berges, seuils et barrages conditionnent son cours.

Par la stabilisation du lit, les paysages naturels ont profondément été modifiés ainsi que les rapports hommes/fleuve. Il en résulte que les aménagements sont souvent conduits dans une logique de maîtrise du fleuve et non à la recherche d'une corrélation territoire/fleuve.

Or, d'autres attitudes sont envisageables et existent déjà. Sur certaines sections elles soutiennent des initiatives où la liberté du fleuve est prise en compte, entretenue et même renforcée afin de pérenniser la dynamique des méandres.

La connaissance de la dynamique et plus largement de l'intelligence du fleuve, c'est-à-dire son fonctionnement et ses effets, permet de porter sur ce dernier un regard, d'une part, plus respectueux de ses spécificités et en cohésion avec ses paysages, et d'autre part, plus global, prenant en compte l'amont et l'aval.

L'histoire des hommes

L'histoire des hommes, elle aussi, souffre d'une méconnaissance préjudiciable à la réappropriation du fleuve. Or, cette dernière se fonde en partie sur la conscience de l'héritage historique.

Certes, de nombreuses associations et collectivités locales s'efforcent de recréer la vie fourmillante et composite du fleuve d'autrefois.

Cependant, il reste à relier ces actions ponctuelles et localisées afin de leur apporter un rayonnement suffisant pour insuffler l'appropriation d'une histoire commune.

Reconstruire des liens pour une démarche de projet de territoire

La multiplicité des paysages garonnais ne peut se rassembler sous une image universelle et leur devenir doit préserver la richesse de leur hétérogénéité. Néanmoins, l'unification et la reconnaissance de chacun au sein d'une même entité sont essentielles car elles permettent l'appartenance à une identité, la Garonne, et son appropriation. C'est pourquoi les enjeux des paysages garonnais doivent dépasser la simple approche d'une mise en valeur patrimoniale. La création de liens entre eux permet de fédérer les particularismes. Elle constitue le fondement sur lequel s'appuieront les réflexions, objectifs et actions pour la préservation, la valorisation et la réhabilitation de ces paysages.

Les liens transversaux : Garonne/arrière pays

Si l'on regarde la carte de Cassini, on remarque une multitude de routes allant et s'arrêtant à la Garonne. Le réseau viarie perpendiculaire au fleuve était de la même importance que le réseau longitudinal car il permettait d'apporter les marchandises aux bateaux qui les emportaient vers d'autres régions.

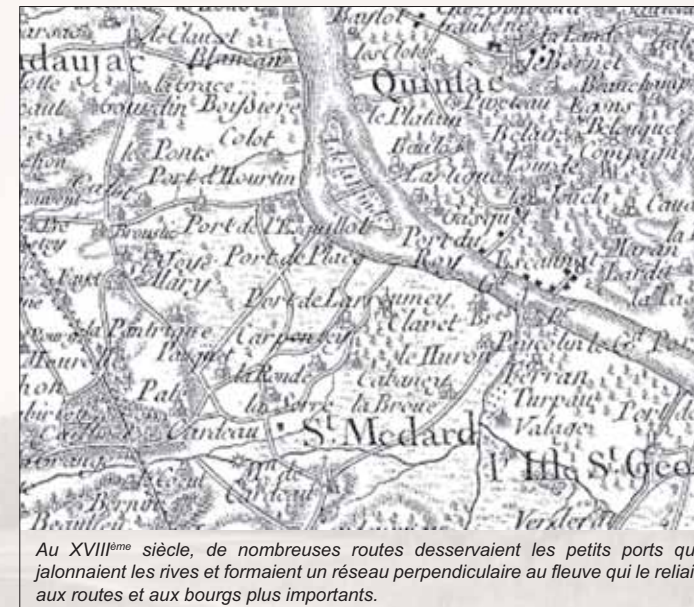
Aujourd'hui, le réseau de communications s'organise dans le sens de la vallée. La transversalité est reléguée au rang de chemins et de dessertes.

Les anciens accès au fleuve n'ont pas disparu, cependant, ils sont utilisés très localement. Dans la plaine garonnaise, ils sont nombreux et forment un véritable réseau. Plus généralement, ils traversent souvent les zones inondables dont les paysages sont fortement empreints de la présence du fleuve.

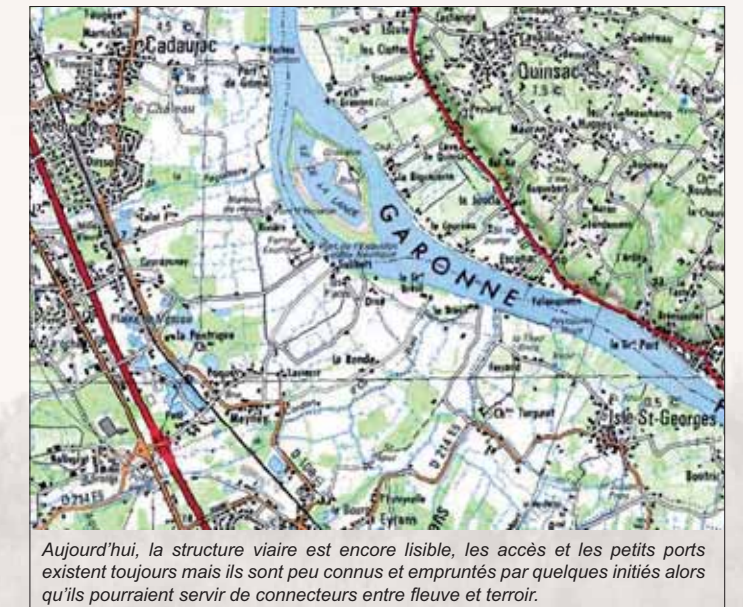
Ce réseau présente trois grands intérêts : l'accès au fleuve, la découverte de ses paysages associés et la connexion avec les bourgs et les voies routières principales.

Ces chemins ne sont pas les uniques facteurs de liens transversaux. Les digues et les canaux forment eux aussi un réseau. D'autres éléments de paysage ou de patrimoine, comme les points de vue, les villages de plaine ou de terrasses, les châteaux sont des points d'attache entre fleuve et territoires.

De même, les villes comme Toulouse, Agen, Bordeaux, depuis quelques années, réinventent de nouveaux liens en s'ouvrant sur la Garonne. Cette dynamique doit se poursuivre au-delà des quartiers limitrophes du fleuve.



Au XVIII^{ème} siècle, de nombreuses routes desservait les petits ports qui jalonnaient les rives et formaient un réseau perpendiculaire au fleuve qui le liait aux routes et aux bourgs plus importants.



Aujourd'hui, la structure viarie est encore lisible, les accès et les petits ports existent toujours mais ils sont peu connus et empruntés par quelques initiés alors qu'ils pourraient servir de connecteurs entre fleuve et terroir.

Les liens longitudinaux : amont/aval

Les relations dans le sens de la vallée que les hommes entretenaient essentiellement grâce au fleuve par la navigation se sont déplacées sur les routes et la voie ferrée au XX^{ème} siècle.

De plus, de l'amont vers l'aval, les paysages, les usages et les représentations du fleuve sont excessivement variés. L'éloignement du fleuve et ses différences en ont fragmenté notre perception.

La reconstruction de liens longitudinaux permettra d'unifier ces composantes.

Cette reconstruction passe par le développement et la réhabilitation d'anciens supports ou l'invention de nouveaux :

- La navigation en est le plus ancien. Elle n'a pas complètement disparu. Aujourd'hui, principalement à vocation de loisir, elle tend à s'amplifier.
- La mise en valeur du patrimoine (châteaux, ponts, centrales et barrages, aussi canaux, points de vue, digues) doit être envisagée sous l'angle de réseaux afin de relier chacun des éléments à un ensemble représentatif de la Garonne.
- Les gravières par leur nombre, leur nature aquatique et leur beauté pourraient ponctuer un itinéraire longitudinal et servir de nœuds d'attache à des itinéraires transversaux.
- Pour exemple, les chemins de halage qui font l'objet d'une requalification en chemin de découverte participent en premier lieu à cette unification. Les itinéraires sont actuellement discontinus car les initiatives sont territoriales et s'arrêtent aux frontières administratives des communautés de communes ou des départements. De plus, plusieurs chemins ont disparu. En établissant une continuité des parcours, ils deviendraient un formidable moyen de connaissance et de valorisation des paysages.



La navigation est non seulement une opportunité pour la réhabilitation des ports mais elle peut aussi entraîner le renouveau d'anciennes activités économiques comme les chantiers navals (Langoiran).



En contact permanent avec le fleuve dans les secteurs dit «navigables», les chemins de halage sont des lieux privilégiés de découverte et de connexion fleuve/terres.



II. LES TENDANCES D'EVOLUTION

Depuis les années 1940, les activités humaines se sont, dans une certaine mesure, affranchies des contraintes naturelles. Les infrastructures ne sont plus autant contrariées par les barrières naturelles, même si elles doivent toujours prendre en compte le relief.

Vallées encaissées ou montagnes découpées ne sont plus infranchissables.

Actuellement, plusieurs grandes tendances d'évolution des paysages sont identifiables dans les territoires garonnais.

La façon dont elles seront maîtrisées ou non sera déterminante pour le lien entre territoire et société, au cœur de la notion de paysage.

Les différents éléments relevés au niveau du diagnostic, nous ont permis de dégager **3 grandes tendances d'évolutions** que sont:

L'anthropisation du fleuve

Il existe plusieurs niveaux d'impact de l'anthropisation du fleuve.

Les actions de l'homme ont eu un impact sur le lit fluvial : aujourd'hui le constat se traduit par un rétrécissement du fleuve et par un raccourcissement de sa longueur. La Garonne a changé d'aspect, passant d'un cours d'eau sinueux, instable et large à un cours d'eau beaucoup plus rectiligne et moins long. Les aménagements accentuent largement les phénomènes naturels tels que l'érosion ou la vitesse d'écoulement et contribuent ainsi localement à une détérioration (déchaussement...) des ouvrages et engendrent une végétalisation d'atterrissements auparavant mobiles (Garonne toulousaine, des terrasses, agenaise et marmandaise).

L'anthropisation, en changeant l'aspect du fleuve garonnais a aussi modifié ses écoulements en période d'étiage et lors des crues. Si l'anthropisation est responsable de mutations dans le lit fluvial et des modifications des écoulements du fleuve, elle est aussi responsable de changements dans la plaine inondable.

La mutation du fleuve



Le phénomène de mitage du bâti sur les coteaux s'observe de plus en plus dans les paysages de Garonne.



L'urbanisation linéaire le long des routes est un phénomène très répandu qui a souvent occulté la présence du fleuve.

La dynamique agricole

≥

L'omniprésence de l'agriculture révèle aussi une forte anthropisation de la plaine.

Les évolutions des techniques culturales et l'intensification ont des conséquences sur les paysages garonnais.

Ainsi, l'abandon de certaines terres par l'agriculture entraîne la friche et rend ces secteurs peu attractifs pour des candidats à l'installation et laissent ces espaces en proie à une forte pression foncière (urbanisation et industrie du granulat). Ainsi les opérations de reboisements ou de transformation forestière ont des incidences sur les paysages par le choix des essences et le type de gestion. L'évolution de l'espace agricole pose aussi un problème de paysage du fait du mitage par l'habitat individuel en fort décalage avec l'esprit des lieux et la gestion du territoire par l'agriculture.

Plus ponctuellement, les paysages agricoles de la plaine garonnaise peuvent poser problème :

- omniprésence de la maïsiculture qui dilate le paysage à des échelles agro-industrielles en supprimant tout événement, toute aspérité et qui abstrait les vues pendant des semaines, d'où une uniformisation des paysages agricoles.

- le développement de la populiculture qui à grande échelle et de façon systématique pourrait faire disparaître les paysages des coteaux et des vallées depuis le fleuve.

- la substitution des prairies pâturées par d'autres formes d'agriculture entraîne parfois une banalisation des paysages par la suppression des structures végétales bocagères. On l'observe actuellement par exemple dans le Nord du Médoc des marais où les haies de tamaris sont arrachées à l'occasion du retournement des prairies en labours, créant

< La dynamique d'urbanisation

L'anthropisation se traduit également par l'expansion urbaine en plaine inondable.

Les conséquences se traduisent par une artificialisation croissante de ces paysages.

L'examen de différents enjeux pour chaque type de paysage garonnais, a fait apparaître à quel point les dynamiques d'urbanisation sont lisibles sur le corridor garonnais, dans des situations géographiques et économiques très variables (autour des grands pôles d'attraction tels que Bordeaux ou Toulouse, mais aussi sur des territoires éloignés de ces pôles).

Cette tendance est visible le long des routes où le phénomène d'urbanisation devient particulièrement lisible dans le paysage. Les grandes routes subissent la dynamique d'urbanisation commerciale en « zones d'activités » manquant d'intégration dans leur environnement.

Les routes de villages subissent celle de petites maisons neuves isolées dans leur jardinets.



La maïsiculture en bord de fleuve engendre une ouverture de l'espace: disparition de la ripisylve et des structures paysagères bocagères et banalisation des paysages.



La populiculture à grande échelle crée la fermeture visuelle du paysage, en l'occurrence la perception des fonds de scène ou des vallées.

La «renaturation» du fleuve

Au cours du XX^{ème} siècle, la Garonne a été partagée entre plusieurs usages qui ont parfois dégradé son environnement. Depuis les années 1990, une forte demande s'exprime pour préserver le patrimoine naturel.

La tendance actuelle consiste en la conservation de «particularismes naturels».

La renaturation du fleuve est une conséquence de l'abandon de la gestion fluviale, matérialisé par l'arrêt de stabilisation des berges, l'interdiction des extractions dans le lit mineur et la volonté de l'Etat soutenue localement (Tarn-et-Garonne) de restituer un fonctionnement hydraulique plus naturel passant par :

- la tentative de restitution ou de conservation des bras morts
- la volonté de rétablir le fonctionnement méandreux, si cela est possible, compte tenu du contexte local
- la préservation des zones humides
- la réglementation renforcée sur les milieux.



La reconversion des anciennes gravières en zones humides est un des rares exemples de réhabilitation du patrimoine naturel de la Garonne.



L'inscription des ripisylves possédant une grande richesse écologique en ZNIEFF, témoigne de la volonté de préserver ce patrimoine naturel.



La méconnaissance et le manque d'entretien d'un patrimoine de grande qualité architecturale laisse place aujourd'hui à une prise de conscience des valeurs historiques de certains ouvrages et à leur revalorisation.



La réhabilitation des quais de Bordeaux témoigne du nouveau rapport ville/fleuve. Autrefois basé sur l'économie, l'intérêt pour le fleuve est aujourd'hui davantage de l'ordre de la qualité du cadre de vie.

Le nouveau rapport homme/fleuve

Pendant très longtemps, les paysages fluviaux ont été dévalorisés par les sociétés riveraines. Les paysages se sont artificialisés progressivement.

Aujourd'hui, la tendance est inversée, les français ont de plus en plus d'intérêt pour leur paysage et notamment pour leur paysage de loisirs dont ceux des rivières et les vallées font partie. On assiste à une prise de conscience de l'histoire et à l'émergence d'une patrimonialité. Cela se traduit par une réhabilitation des fleuves en ville. Ce mouvement s'inscrit dans la montée des mouvements écologiques, des politiques environnementales et du souci grandissant de la qualité du cadre de vie.

Le fleuve fait de plus en plus l'objet d'aménagements visant à améliorer son aspect esthétique et paysager. On peut voir, ponctuellement, une redécouverte du fleuve à la faveur d'un aménagement de site ou d'un lieu de promenade. L'aménagement d'espaces verts le long du fleuve répond à une demande de détente et de loisirs de la part de la population urbaine. C'est aussi un moyen pour les urbains de retrouver des îlots de verdure où les éléments naturels sont encore présents (fleuve, boisements).


Cependant, en dehors de tous ces sites balisés, les berges sont inaccessibles et le fleuve garonnais est laissé à lui-même.

Cette prise de conscience n'est cependant pas globale. Elle est présente dans les grandes villes. Elle met un peu plus de temps à se concrétiser dans les agglomérations de moindre importance et dans le milieu rural.

Ce nouveau rapport homme-fleuve implique une prise en compte accrue du fleuve, système souple et vivant, dans les aménagements tout en garantissant la sécurité des riverains.



III.SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR SOUS-UNITÉS



Pour la clarté du raisonnement les tableaux ci-après exposent la démarche déductive qui a conduit du diagnostic aux propositions, puis aux fiches d'orientations d'actions.

Ces tableaux sont construits à partir des grandes caractéristiques paysagères des unités issues du diagnostic puis présentent les grandes tendances d'évolution.

De ces tendances d'évolution naît le questionnement sur l'avenir partagé et voulu, donc les enjeux existants et les objectifs visés.

Il a été retenu comme définition du terme « enjeu » celle du dictionnaire, « ce qu'on expose dans une entreprise ».

L'absence de hiérarchisation des enjeux est délibérée. En effet y a-t-il dans le paysage des petits et des grands enjeux ? Ceux qui ont été identifiés, bien que parfois très différents, ont tous leur importance.

Pour satisfaire à ces enjeux, le projet collectif, qui a émergé au cours des réunions du comité de pilotage, se traduit en « objectifs de qualité paysagère », premier pas vers les fiches d'orientations d'actions.

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'ÉVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE MONTAGNARDE</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Encaissement de la vallée</i> • <i>La dissymétrie des versants</i> • <i>Les fonds de scène boisés</i> • <i>Les points de vues</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aspect de torrent</i> • <i>La ripisylve dense et structurante</i> <p><u>LE CADRE NATUREL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les prairies bocagères de fond de vallée</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le bâti en fond de vallée ou en soulane</i> • <i>Les verrous construits de Fos et Saint-Béat</i> • <i>Les aménagements hydroélectriques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de la qualité des forêts liée au désintéressement économique de la forêt - Atteinte à la couverture forestière du fait des carrières - Impacts des aménagements de la RN 125 dans la vallée ; déblais, remblais, interruption de la ripisylve - Interruption de la ripisylve au niveau des nouvelles traversées de la RN 125 - Diminution des haies - Dilution des bourgs sur les versants adoucis et ensoleillés - Apparition de nouveaux types de construction et de végétation (habitat pavillonnaire/co-nifères, ...) - Manque de valorisation des espaces publics en bordure du fleuve - Absence d'intégration de l'usine de traitement du marbre à Saint-Béat - Manque de valorisation des équipements hydroélectriques 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE ET RURALE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>L'INTEGRITE NATURELLE ET RURALE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du cadre forestier des fonds de scène - Préservation de la diversité forestière naturelle - Limitation du mitage sur les hauteurs - Maîtrise de l'impact des équipements (carrières) - Intégration des équipements d'infrastructures - Renforcement des structures paysagères du fleuve : restauration de la ripisylve - Sauvegarde du bocage ouvert de fond de vallée - Resserrement des constructions autour des centres historiques des villages et des bourgs. - Prise en compte de l'espace public comme lien entre ville et fleuve - Insertion paysagère renforcée des complexes industriels - Valorisation des équipements hydroélectriques : barrages, canaux et installations diverses

> FICHES D'ACTION CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 4 : Préserver les structures paysagères
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

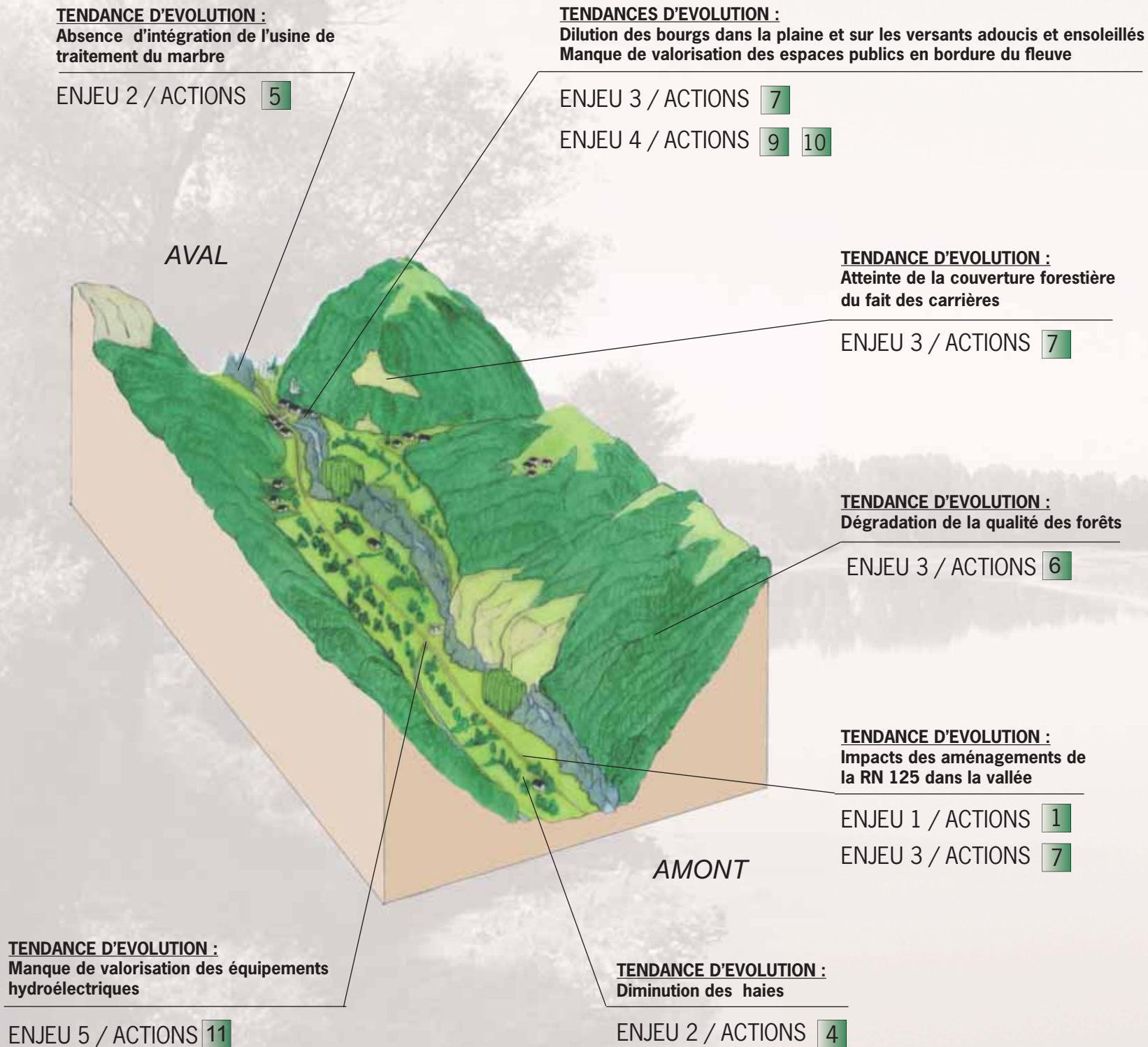
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable



SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'ÉVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE DU COMMINGES</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les fonds de scène boisés</i> • <i>La succession de verrous et d'échappées visuelles</i> • <i>Les points de vues nombreux</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La ripisylve dense et structurante</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La vallée bocagère d'élevage et de cultures</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le patrimoine bâti : Saint-Bertrand-de-Comminges mais aussi villages, vestiges moyenâgeux, patrimoine fluvial, etc.</i> • <i>Les gravières en exploitation ou non et autres friches industrielles</i> • <i>Les aménagements touristiques et de loisirs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de la qualité des forêts liée au désintéressement économique de la forêt. - L'atteinte à la couverture forestière des versants du fait des carrières - Aménagement des points de vue - Interruption de la ripisylve au niveau des gravières en exploitation - Extension de la monoculture intensive : <ul style="list-style-type: none"> * Perte des structures paysagères liées au bocage * Uniformisation des paysages - Apparition de plantations de conifères - Banalisation du patrimoine bâti à l'exception du site de Saint-Bertrand-de-Comminges - Dilution des bourgs dans la plaine et sur les reliefs - Apparition de nouveaux types de construction et de végétation (habitat pavillonnaire, hangars commerciaux /conifères, ...) - Multiplication des friches industrielles (bâtiements, terrils, gravières) - Développement des aménagements pour les loisirs associés au fleuve 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FOND DE SCENE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FOND DE SCENE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du cadre forestier des fonds de scène - Préservation de la diversité forestière naturelle - Maîtrise de l'impact des équipements (carrières) - Mise en valeur des points de vues - Renforcement de la ripisylve aux abords des gravières en exploitation - Sauvegarde du bocage ouvert de fond de vallée - Maintien de la coexistence agriculture/élevage - Répartition raisonnée entre plantations de conifères et peupleraies - Valorisation du patrimoine bâti - Resserrement des constructions autour des centres historiques des villages et des bourgs. - Préservation d'un espace de respiration entre les nouvelles urbanisations - Réhabilitation et valorisation des friches industrielles - Valorisation des équipements de loisirs associés au fleuve

TENDANCE D'EVOLUTION :
Interruption de la ripisylve au niveau
des gravières en exploitation

ENJEU 2 / ACTIONS **5**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Ouverture et uniformisation des paysages

ENJEU 2 / ACTIONS **3**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Apparition de plantations de conifères

ENJEU 2 / ACTIONS **3**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Atteinte de la couverture forestière
du fait des carrières

ENJEU 3 / ACTIONS **7**

TENDANCES D'EVOLUTION :
Dilution des bourgs dans la plaine
et sur les reliefs

ENJEU 3 / ACTIONS **7**

ENJEU 4 / ACTIONS **9 10**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Multiplication des friches industrielles

ENJEU 2 / ACTIONS **5**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Dégradation de la qualité des forêts

ENJEU 3 / ACTIONS **6**



> FICHES D'ACTION CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages agricoles spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

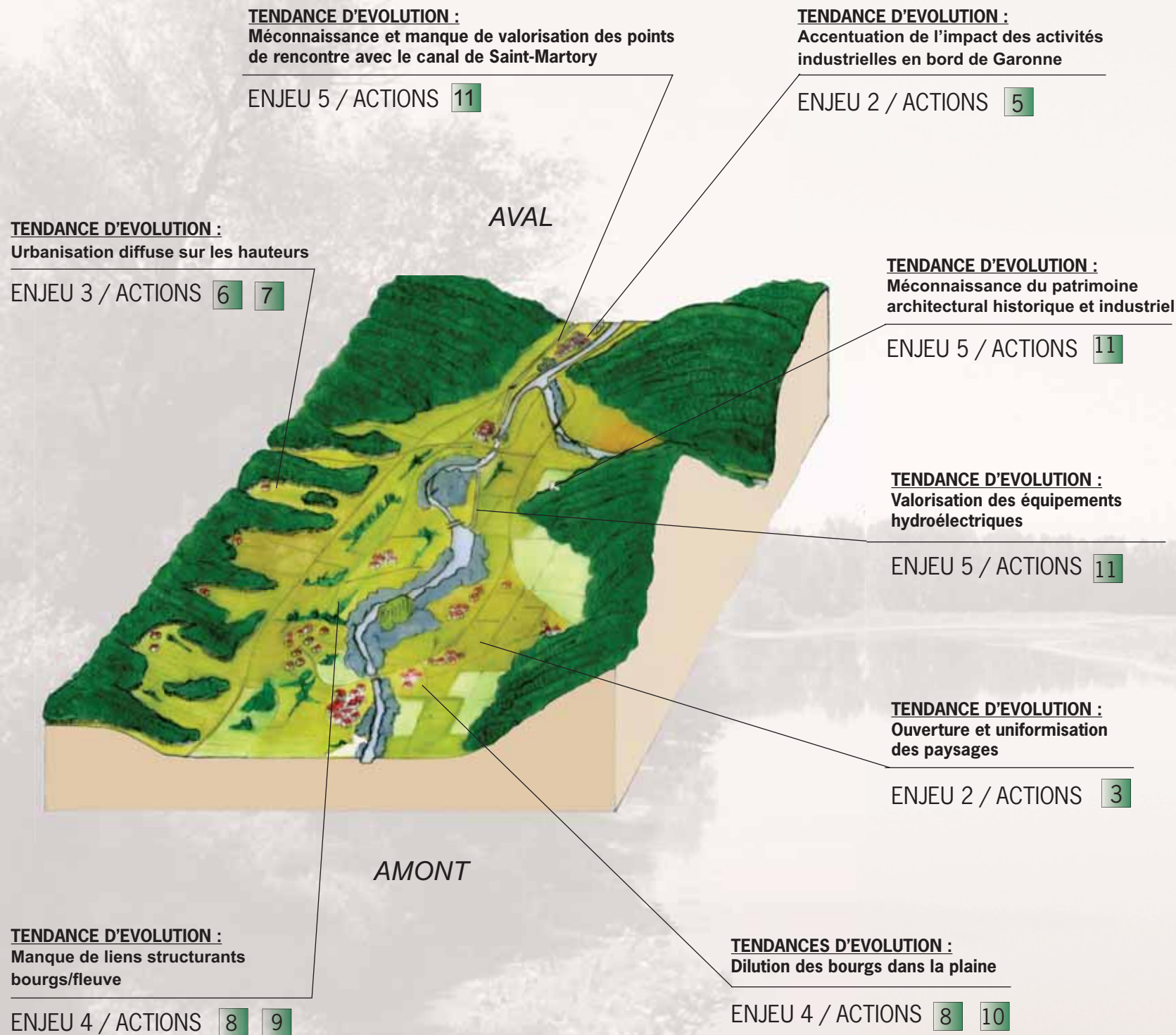
- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE PRE-PYRENEENNE</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les versants pyrénéens : des fonds de scène naturels</i> • <i>Les coteaux</i> • <i>Les points de vue</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le cordon naturel de la ripisylve</i> • <i>Le canal de Saint-Martory</i> • <i>Les vestiges d'aménagements hydrauliques anciens</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les prairies bocagères</i> • <i>Les cultures de la plaine</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les fronts urbains</i> • <i>Le patrimoine architectural</i> • <i>Les installations hydrauliques : canaux, barrages et centrales</i> • <i>Les grandes industries dont les gravières en exploitation ou en friche</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation diffuse sur les hauteurs gagnant sur l'espace naturel et rural - Fermeture de l'espace ouvert des terrasses du fait de la déprise agricole - Manque de valorisation des points de vue - Inaccessibilité du fleuve dans ses sections plus naturelles - Méconnaissance et manque de valorisation des points de rencontre avec le canal de Saint-Martory - Abandon des vestiges d'aménagements hydrauliques anciens - Diminution de l'activité agropastorale - Extension de la monoculture intensive : <ul style="list-style-type: none"> * Perte des structures paysagères liées au bocage * Uniformisation des paysages - Manque de liens structurant bourgs/fleuve - Dilution des bourgs : urbanisation de la plaine sous forme de lotissements sans caractère - Méconnaissance du patrimoine architectural historique et industriel - Modification de l'image du fleuve avant les retenues : rivière large et «tranquille» - Manque de valorisation des équipements hydroélectriques - Accentuation de l'impact des activités industrielles en bord de Garonne 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FONDS DE SCENE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du cadre forestier du fond de scène pyrénéen - Préservation du cadre forestier et rural des coteaux - Limitation du mitage sur les hauteurs - Mise en valeur des points de vue - Respect de l'espace de liberté du fleuve - Favorisation de l'accès au fleuve dans ses sections plus naturelles - Rétablissement ou création de liens entre la Garonne et le canal de Saint-Martory - Valorisation les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve - Sauvegarde des paysages spécifiques garonnais - Préservation des structures paysagères - Prise en compte de l'espace public comme lien entre ville et fleuve - Concentration du bâti en noyaux urbains - Respect des urbanisations nouvelles vis-à-vis des berges et des structures paysagères de la vallée - Réintroduire le fleuve dans l'espace public des extensions urbaines - Mise en valeur du patrimoine bâti - Valorisation des équipements hydroélectriques : barrages, canaux et installations diverses - Insertion paysagère renforcée des complexes industriels

> FICHES D'ACTION CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE



ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages agricoles spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

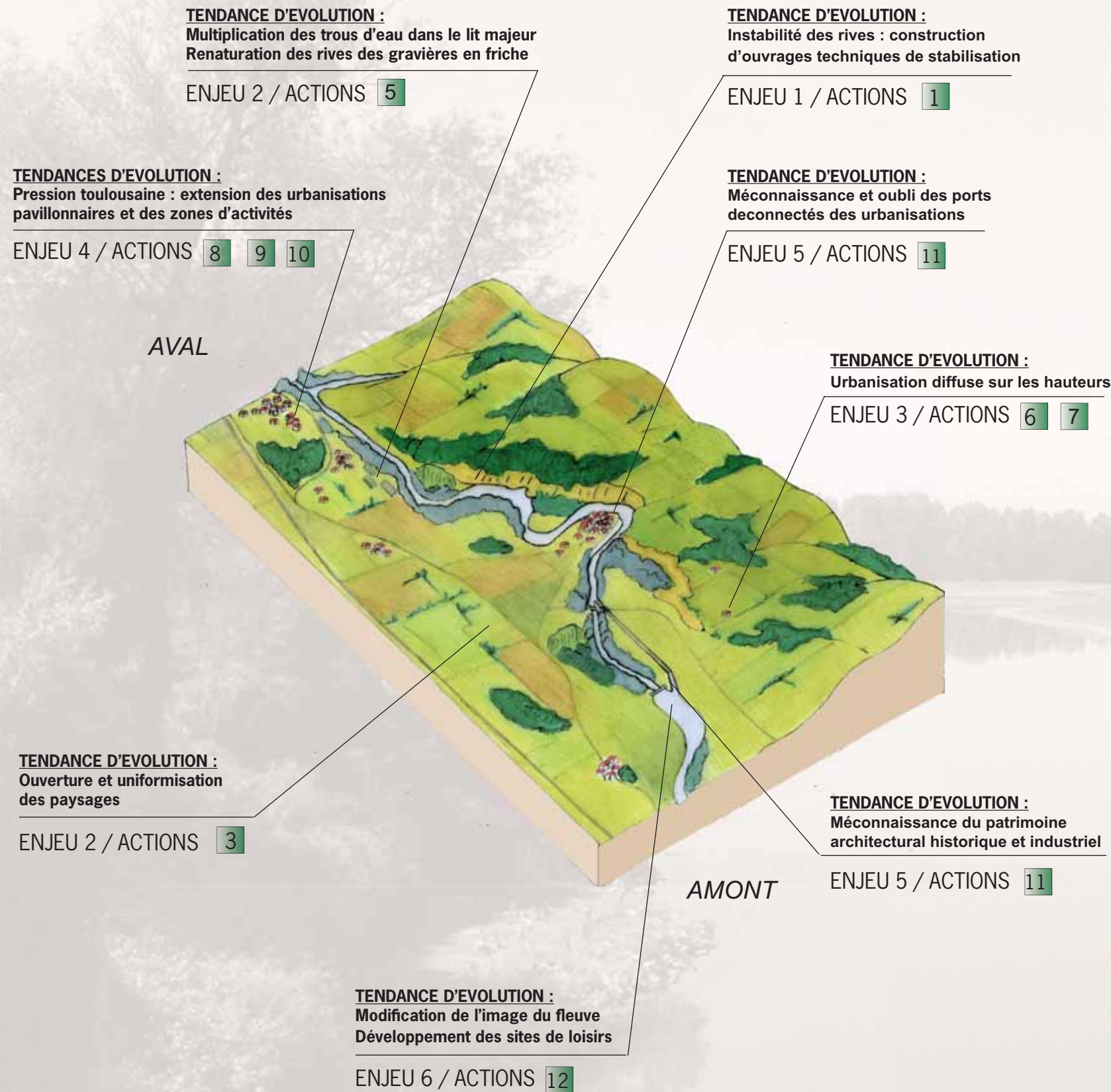
ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;">LA GARONNE DU VOLVESTRE</p>	<p>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les collines du Volvestre en fond de scène au Sud et leurs falaises instables</i> • <i>Les coteaux lointains du cône de Lanmezan au Nord</i> • <i>La dissymétrie des rives</i> • <i>Les points de vues</i> <p>LE FLEUVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'élargissement du lit mineur du fleuve</i> • <i>Confluence Garonne/Ariège</i> • <i>L'instabilité des rives</i> • <i>Les vestiges d'aménagements hydrauliques anciens</i> <p>LE CADRE NATUREL ET RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La plaine agricole vaste</i> <p>L'ANTHROPISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les fronts urbains, les ports</i> • <i>Le patrimoine architectural de bord d'eau</i> • <i>Les gravières</i> • <i>Les aménagements touristiques et de loisirs</i> • <i>Les installations hydrauliques : canaux, barrages et centrales</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture générale du fait de la déprise agricole - Effondrements des versants créant de grands pans de roche mise à nue - Urbanisation diffuse sur les hauteurs - Manque de valorisation des points de vue - Valorisation du site de la confluence - Constructions d'ouvrages techniques de confortement des berges - Abandon des vestiges d'aménagements hydrauliques anciens - Extension de la monoculture intensive : <ul style="list-style-type: none"> * Perte des structures paysagères liées au bocage * Uniformisation des paysages - Pression foncière de l'agglomération toulousaine : extension des urbanisations pavillonnaires et des zones d'activités peu intégrées - Valorisation des façades fluviales - Méconnaissance et oubli des ports déconnectés des urbanisations - Renaturation des rives des gravières en friche - Multiplication des trous d'eau dans le lit majeur - Développement des sites de loisirs - Manque de valorisation des équipements hydroélectriques 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FOND DE SCENE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la mixité forêt/champs des coteaux - Maîtrise de l'urbanisation sur les hauteurs - Intégration des ouvrages de stabilisation des falaises - Valorisation des points de vues - Intégration des ouvrages de stabilisation des berges - Renforcement des structures paysagères du fleuve existantes - Valorisation des ouvrages témoins de l'histoire du fleuve - Sauvegarde des paysages spécifiques garonnais - Préservation des structures paysagères - Mise en valeur des structures urbaines fondatrices - Concentration du bâti en noyaux urbains - Respect des urbanisations nouvelles vis-à-vis des berges et des structures paysagères de la vallée - Réintroduire le fleuve dans l'espace public des extensions urbaines - Valorisation du bâti lié à l'histoire de la Garonne - Intégration du devenir des gravières pendant et après exploitation - Valorisation des équipements de loisirs associés au fleuve - Valorisation des équipements hydroélectriques : barrages, canaux et installations diverses



> FICHES D'ACTION CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages agricoles spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;">L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE</p>	<p>LE FLEUVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le couloir de l'eau entre les digues</i> • <i>Les îles</i> • <i>La ripisylve entre ville et fleuve</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Délaissement des berges au pied des digues : espaces découverts à l'étiage - Réappropriation des digues par la ville : promenades et dessertes douces - Développement des espaces publics des îles et diversification des activités économiques - Détérioration et amenuisement de la ripisylve sous la pression urbaine 	<p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du couloir de l'eau par l'entretien des espaces découverts à l'étiage - Valorisation du caractère «belvédère» des digues - Prise en compte de l'espace public comme lien entre ville et fleuve - Renforcement de la ripisylve sur les rives des îles et aux extrémités de l'agglomération
	<p>LE CADRE NATUREL ET PERIURBAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les coteaux du Lauragais</i> • <i>La plaine de Garonne à l'aval</i> <p>LE COEUR URBAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les façades historiques du centre historique</i> • <i>Les jardins et les ports</i> • <i>Les ponts</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'espaces de loisirs - Mutation des zones d'activités au Sud de Toulouse entraînant une densification du bâti - Prise en compte des particularismes naturels du fleuve dans les nouveaux aménagements à l'amont et à l'aval de l'agglomération - Ouverture de la ville vers son fleuve dans sa partie historique - Mise en relation des sites historiques entre eux - Aménagements et recherche de connexion entre faubourgs et Garonne - Valorisation des espaces publics en contact direct avec la Garonne - Banalisation des ouvrages 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE ET RURALE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des équipements de loisirs à la structure des paysages existants - Insertion paysagère renforcée des activités - Respect de l'espace de liberté du fleuve et de ses structures paysagères - Vitalisation des espaces publics le long des digues - Prise en compte de l'espace public comme lien entre ville et fleuve - Renforcement des relations entre quartiers limitrophes au fleuve - Prise en compte du paysage fluvial naturel ou construits dans les nouveaux projets - Confortement des connexions entre les espaces publics entre eux et avec la Garonne - Valorisation des ouvrages





L'île du Ramier

TENDANCE D'EVOLUTION :
Détérioration et aménagement de la ripisylve sous la pression urbaine

ENJEU 1 / ACTIONS **1**



La zone de loisirs des coteaux de Pech David

TENDANCE D'EVOLUTION :
Aménagement d'espaces de loisirs

ENJEU 2 / ACTIONS **5** ENJEU 3 / ACTIONS **7**



Le Port Viguerie

TENDANCE D'EVOLUTION :
Valorisation des espaces publics en contact direct avec la Garonne

ENJEU 4 / ACTIONS **8** **9** ENJEU 5 / ACTIONS **11**



La zone de loisirs des Quinze Sols à Blagnac

TENDANCE D'EVOLUTION :
Prise en compte des particularismes du fleuve dans les nouveaux aménagements

ENJEU 6 / ACTIONS **12**



TENDANCE D'EVOLUTION :
Aménagements et recherche de connexion entre faubourgs et Garonne

ENJEU 4 / ACTIONS **10**

Les jardins familiaux et la digue aménagée des Amidonniers

> FICHES D'ACTION CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE DES TERRASSES</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les coteaux du Lauragais en rive droite</i> • <i>Les terrasses en rive gauche</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les zones humides</i> • <i>La ripisylve riche et dense (ZNIEFF)</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les cultures de la plaine</i> • <i>Les peupleraies</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les ponts</i> • <i>Les fronts urbains, les villages perchés</i> • <i>Les gravières</i> • <i>Les chemins de halage</i> • <i>Le canal de Garonne</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation diffuse en balcon sur les hauteurs - Renaturation des berges - Uniformisation de l'espace agricole sous l'intensification de la monoculture - A contrario, fermeture là où la populiculture s'étend - Apparition d'essences «incongrues» (boisements de conifères) - Abandon du patrimoine fluvial - Standardisation des ouvrages récents - Abandon de l'espace fluvial par des urbanisations tournant le dos au fleuve - Industrialisation des rives du fait des gravières en exploitation - Multiplication des trous d'eau réaménagés dans le lit majeur - Renaturation des anciens chemins de halage devenus chemins de découverte écologique 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE DU PAYSAGE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA VALORISATION TOURISTIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du mitage sur les hauteurs - Mise en valeur des points de vues - Respect de l'espace de liberté du fleuve et de ses structures paysagères (zones humides, bras morts...) - Répartition raisonnée entre peupliers et cultures - Respect des caractéristiques de chaque milieu - Valorisation des grands ouvrages de franchissement patrimoniaux - Valorisation des façades fluviales - Faire des extensions urbaines respectueuses des paysages - Valorisation des paysages de l'eau - Intégration du devenir des gravières pendant et après exploitation - Réhabilitation des aménagements liés à l'histoire de la navigation.

> FICHES D'ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité
- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte paysagère

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

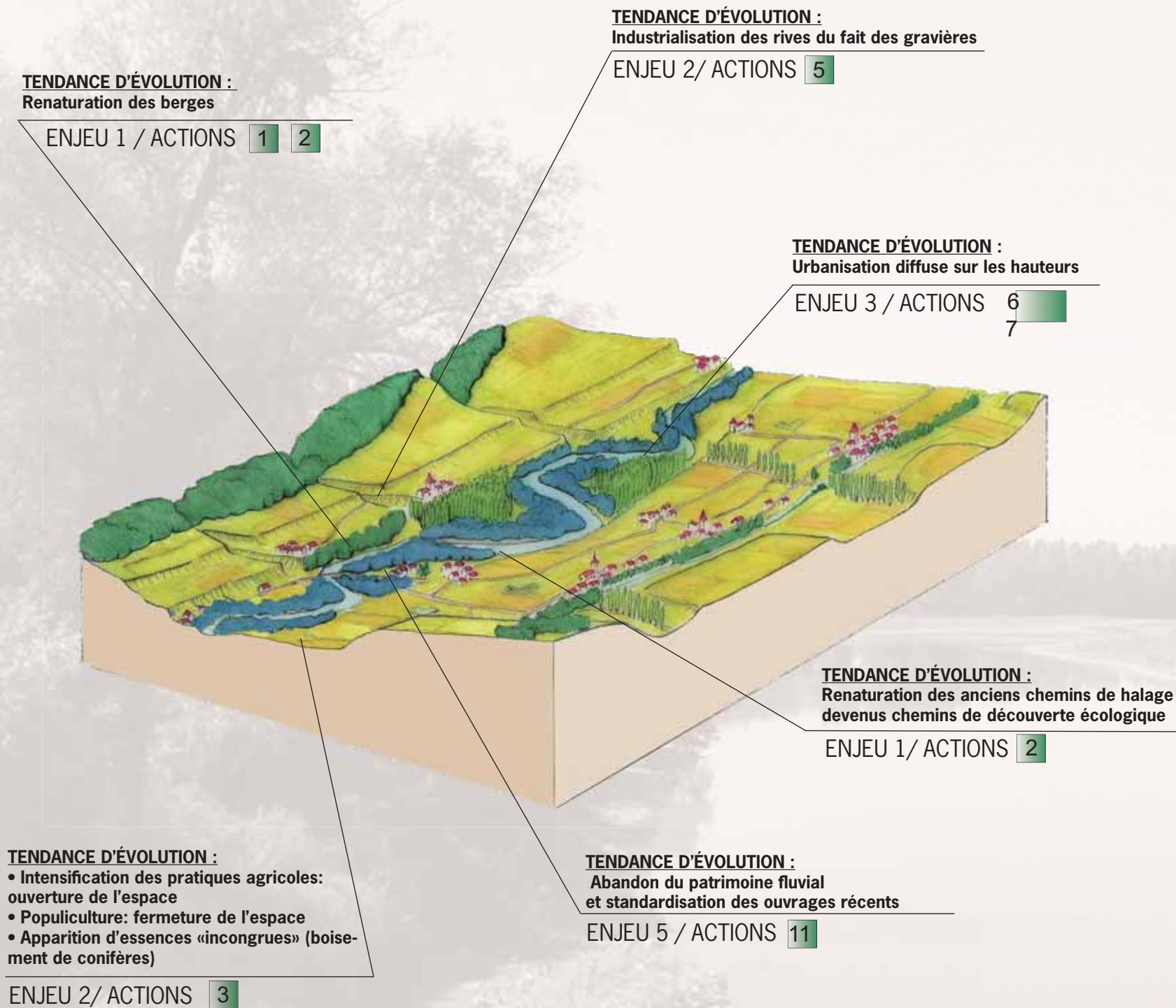
- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structure urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 12 : Exprimer les nouvelles relations entre la ville et l'eau
- FICHE D'ACTION 13 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable



SOUS-UNITES	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'ÉVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE AGENAISE</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La dissymétrie de la vallée</i> • <i>La rive droite disséquée par les vallées secondaires</i> • <i>La rive gauche limitée par les coteaux de Lomagne</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La plaine large et cultivée</i> • <i>Les peupleraies</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les fronts urbains</i> • <i>Les ponts</i> • <i>Les digues</i> • <i>Les canaux (Golfech, de Garonne)</i> • <i>Les gravières</i> • <i>Les chemins de halage</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation diffuse sur les hauteurs gagnant sur l'espace naturel - La multiplication des faciès d'effondrements (falaises, éboulements) - Uniformisation de l'espace agricole sous l'intensification de la monoculture - A contrario, fermeture là où la populiculture s'étend - Apparition d'essences «incongrues» (boisements de conifères) - Abandon du patrimoine fluvial - Standardisation des ouvrages récents - Isolement visuel du fleuve - Mutation lente vers l'équipement de loisirs (Garonne) - Industrialisation des rives du fait des gravières en exploitation - Multiplication des trous d'eau réaménagés dans le lit majeur - Renaturation des anciens chemins de halage devenus chemins de découverte écologique 	<p>L'INTEGRITE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LE TOURISME</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du cadre naturel des coteaux - Limitation du mitage sur les hauteurs - Mise en valeur des points de vues - Répartition raisonnée entre peupliers et cultures - Respect des caractéristiques de chaque milieu - Valorisation des façades fluviales - Réintégration du fleuve dans la vie urbaine - Préservation de la continuité des façades fluviales - Prise de conscience du patrimoine existant - Valorisation des ouvrages - Donner à lire le cours d'eau dans le grand paysage - Rétablissement du lien paysager entre le fleuve et ses rives - Rétablissement ou création de liens entre Garonne et canaux par des aménagements communs et unificateurs - Intégration des gravières pendant et après exploitation - Réhabilitation des aménagements liés à l'histoire de la navigation

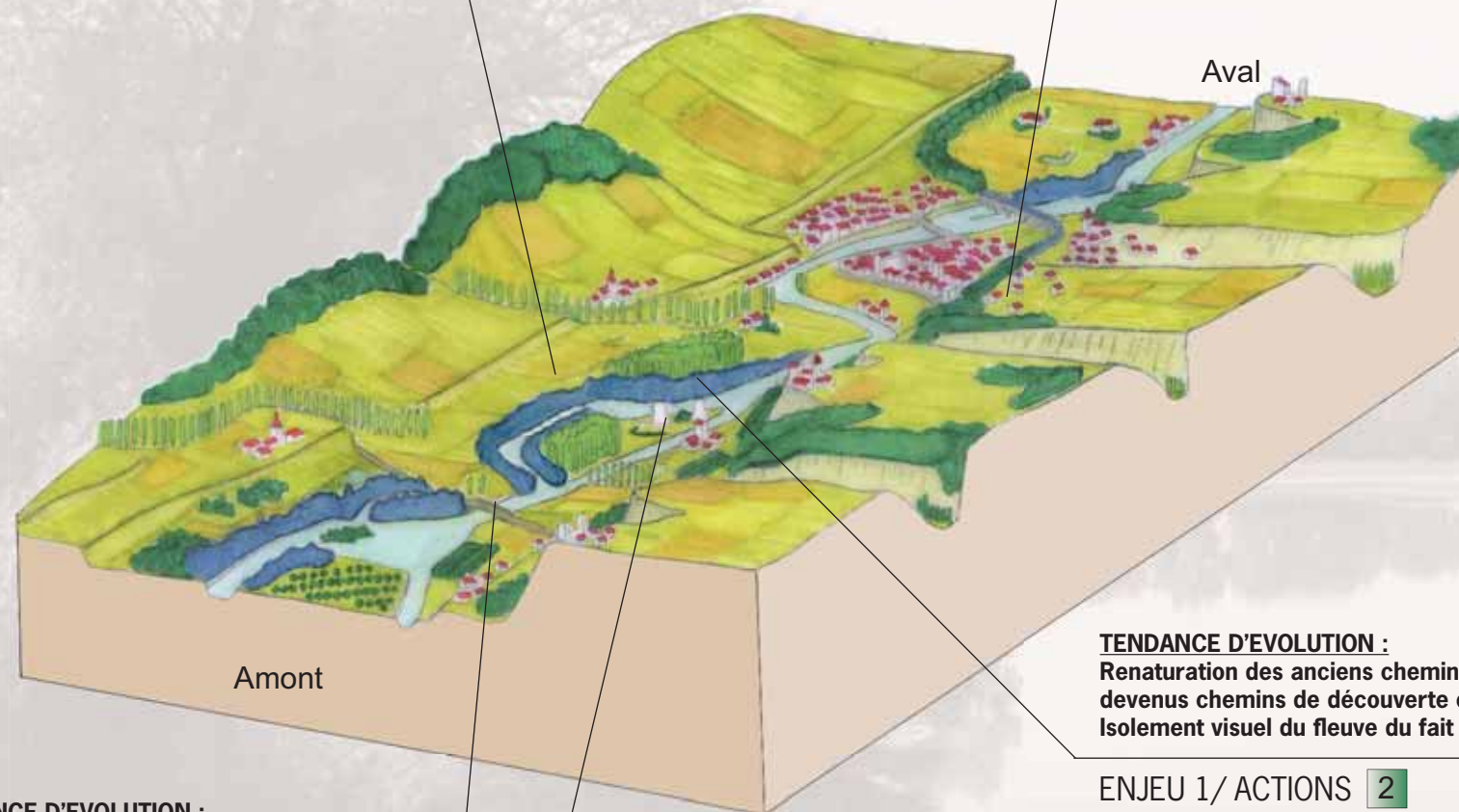
> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

TENDANCE D'EVOLUTION :
Intensification des pratiques agricoles
Apparition d'essences incongrues
(boisements de conifères)

ENJEU 2 / ACTIONS **4**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Urbanisation diffuse sur les hauteurs gagnant
sur l'espace naturel

ENJEU 3 / ACTIONS **7**



TENDANCE D'EVOLUTION :
Abandon de l'espace et du patrimoine fluvial
Standardisation des ouvrages récents

ENJEU 5 / ACTIONS **11**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Renaturation des anciens chemins de halage
devenus chemins de découverte écologique.
Isolement visuel du fleuve du fait des digues

ENJEU 1 / ACTIONS **2**

TENDANCE D'EVOLUTION :
Industrialisation des rives du fait des
gravières en exploitation

ENJEU 2 / ACTIONS **6**

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte paysagère

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 4 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 6 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structure urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

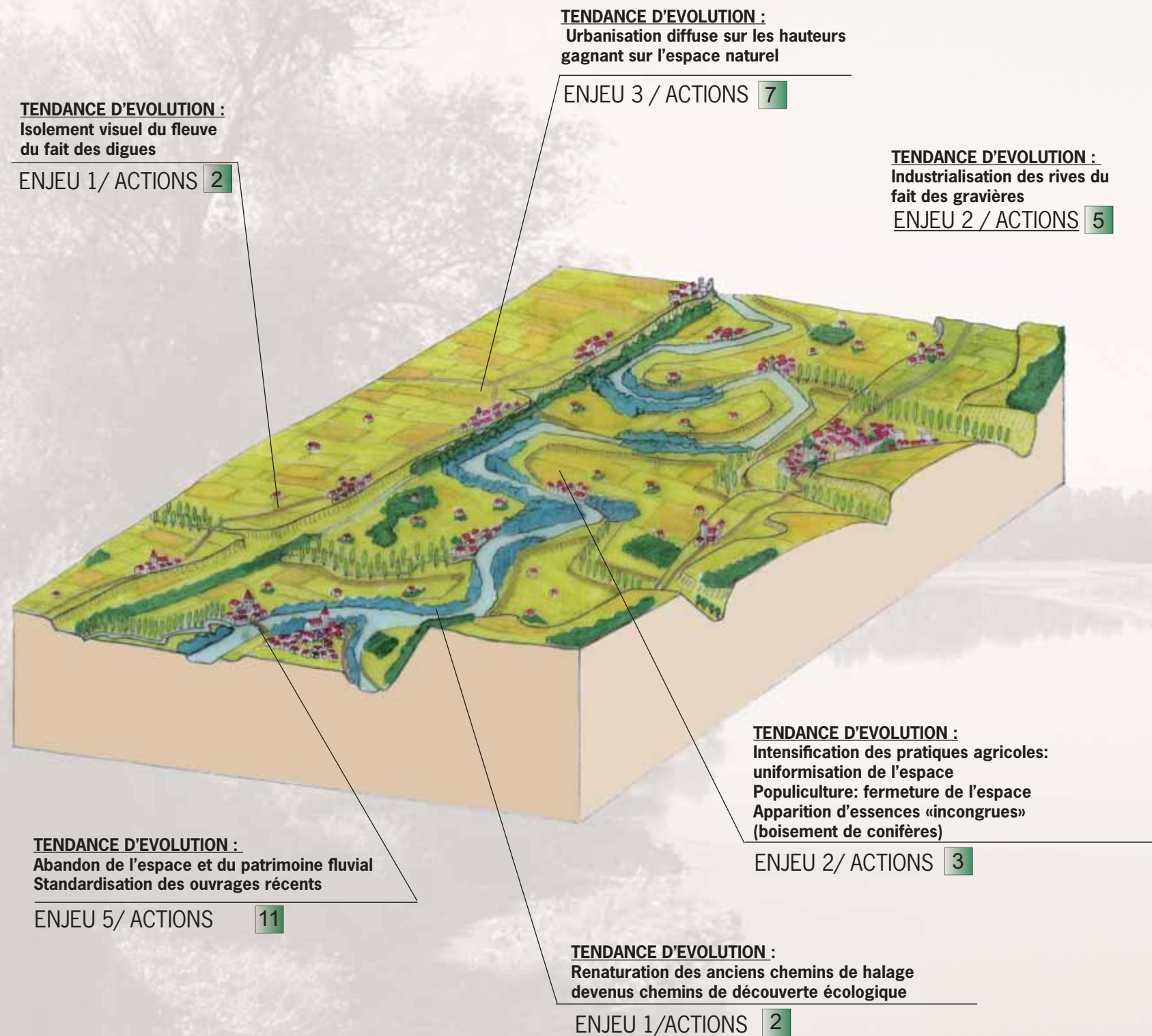
ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11: Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 11 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITES	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'ÉVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>LA GARONNE MARMANDAISE</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les coteaux et terrasses lointaines</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un parcours très méandreux</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une large plaine cultivée et inondable</i> • <i>Les peupleraies</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les ports</i> • <i>Les gravières</i> • <i>Les chemins de halage</i> • <i>Les ponts</i> • <i>Les digues</i> • <i>Le canal de Garonne</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation diffuse sur les hauteurs gagnant sur l'espace naturel - La fermeture de l'espace dû à la déprise agricole - Uniformisation de l'espace agricole sous l'intensification de la monoculture - A contrario, fermeture là où la populiculture s'étend - Apparition d'essences «incongrues» (boisements de conifères) - Abandon de l'espace fluvial par des urbanisations tournant le dos au fleuve - Industrialisation des rives du fait des gravières en exploitation - Multiplication des trous d'eau réaménagés dans le lit majeur - Renaturation des anciens chemins de halage devenus chemins de découverte écologique - Abandon du patrimoine fluvial - Standardisation des ouvrages récents - Isolement visuel du fleuve - Mutation lente vers l'équipement de loisirs (Garonne) 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LE TOURISME</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du cadre naturel des coteaux - Limitation du mitage sur les hauteurs - Mise en valeur des points de vues - Répartition raisonnée entre peupliers et cultures - Respect des caractéristiques de chaque milieu - Valorisation des façades fluviales - Intégration du devenir des gravières pendant et après exploitation - Réhabilitation des aménagements liés à l'histoire de la navigation - Valorisation et restauration des anciens ouvrages de franchissements - Donner à lire le cours d'eau dans le grand paysage - Rétablissement du lien paysager entre le fleuve et ses rives - Valoriser les paysages de l'eau



> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découpe verte paysagère

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA QUALITÉ/COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structure urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

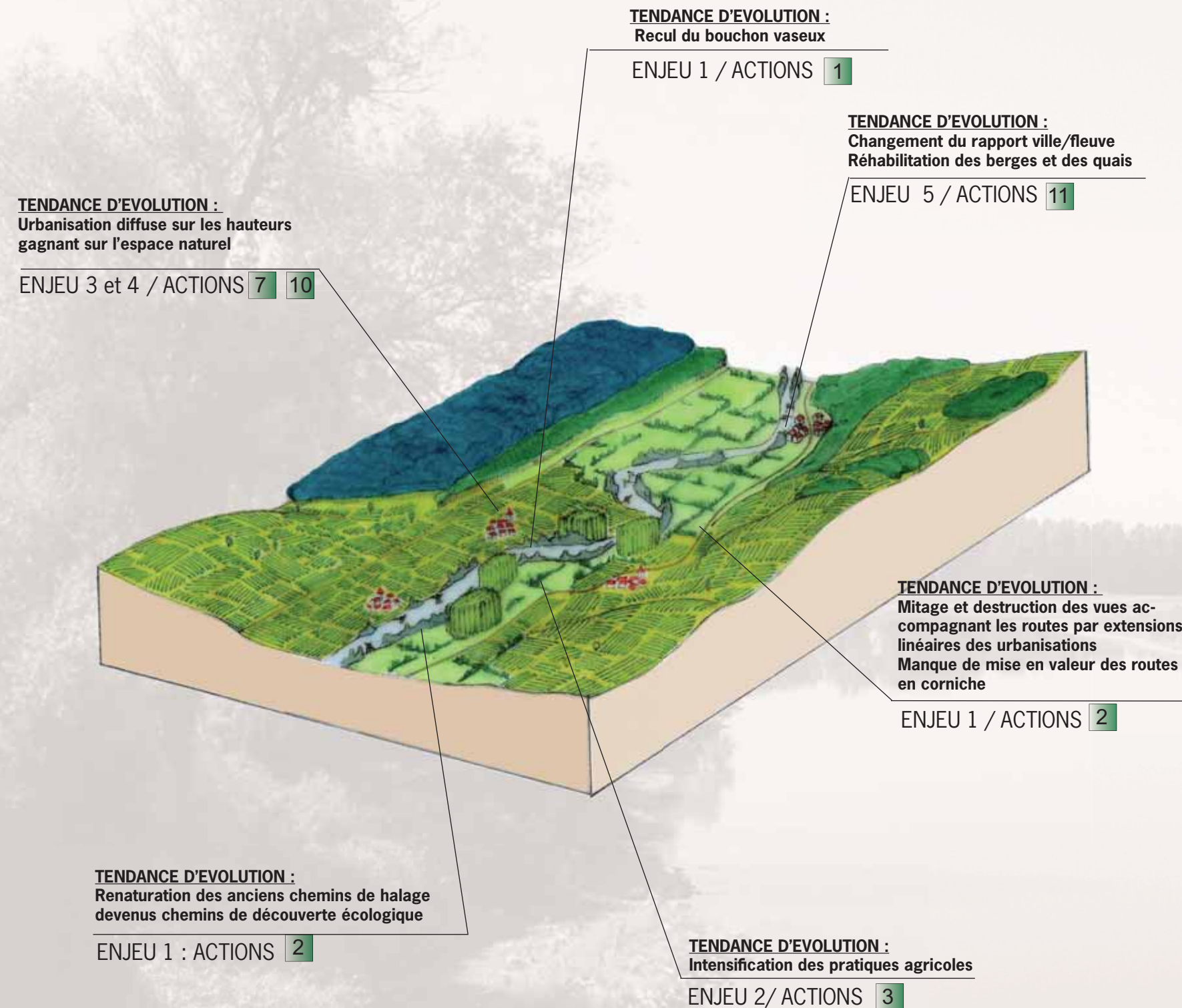
ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITES	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'ÉVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE
<p style="text-align: center;">LA PLAINE FLUVIALE DE CASTETS-EN-DORTHE A BORDEAUX</p>	<p>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vallée étroite et dissymétrique • Les points de vues <p>LE FLEUVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'influence maritime (marais, vase, régime) <p>LE CADRE NATUREL ET RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les cultures de la plaine (peupleraies, prairies bocagères, vignobles, marais) <p>L'ANTHROPISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fronts urbains / les ports • L'urbanisation • Les routes touristiques en pied de relief • Les digues et chemins de halage • Le patrimoine vernaculaire (les carrelets) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation diffuse sur les hauteurs gagnant sur l'espace naturel - Recul du bouchon vaseux vers l'amont - Changement de rapport ville/fleuve - Dilution de l'urbanisation - Réhabilitation des berges et des quais - Pression foncière de Bordeaux - Mitage et destruction des vues accompagnant les routes par extensions linéaires des urbanisations - Manque de mise en valeur des routes en corniche (RD 10 / RN 113) - Renaturation des anciens chemins de halage devenus chemins de découverte écologique 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FONDOS DE SCENE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LE TOURISME</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'urbanisation sur les hauteurs au regard du mitage et de la stabilité des sols - Mise en valeur des points de vues - Respect de l'espace de liberté du fleuve et ses structures paysagères (zones humides, bras morts...) - Répartition raisonnée entre peupliers et cultures - Respect des caractéristiques de chaque milieu - Valorisation des façades fluviales - Mise en valeur des structures urbaines fondatrices - Créer des extensions urbaines respectueuses des paysages - Préservation des vues sur la vallée et le fleuve depuis les routes - Valorisation des bords de routes - Réhabilitation des aménagements liés à l'histoire du fleuve - Restauration, accessibilité du patrimoine bâti vernaculaire



> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité
- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte des paysages

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;">AGGLOMÉRATION BORDELAISE</p>	<p>LE CADRE NATUREL ET RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les marais</i> • <i>Les coteaux de Lormont</i> • <i>Les vignes</i> • <i>Les forêts</i> <p>L'ANTHROPISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les façades fluviales</i> • <i>Les ponts</i> • <i>L'habitat dispersé, les nappes pavillonnaires</i> • <i>Les carrelets</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition des marais au profit des zones industrielles - Aménagement des quais en promenade piétonne - Création d'un nouveau pont - Diffusion de l'habitat à l'Ouest de l'agglomération en larges nappes pavillonnaires 	<p>L'INTEGRITE DES FONDS DE SCENES</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la relation entre les zones industrielles et les marais. - Maintien du rapport privilégié entre le fleuve et les coteaux de Lormont - Traitement des entrées de ville - Continuité et cohérence des espaces bâtis récents - Restauration, accessibilité du patrimoine bâti vernaculaire

> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D' ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D' ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

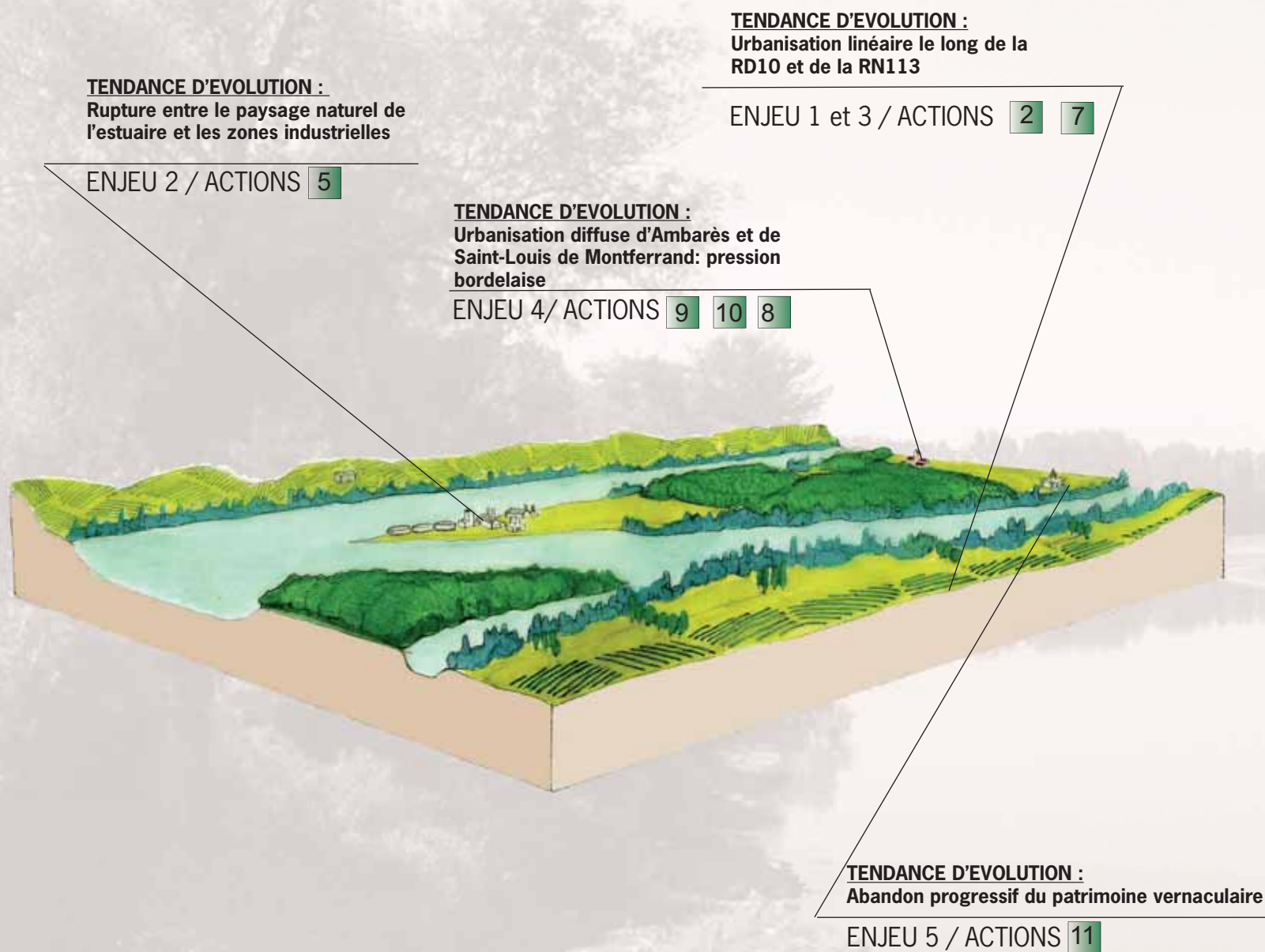
ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D' ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D' ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p>Le bec d'Ambès</p>	<p>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le fond de scène des collines du Blayais</i> <p>LE CADRE NATUREL ET RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les zones humides et cultivées</i> • <i>Les bords d'eau</i> <p>L'ANTHROPISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les zones industrielles</i> • <i>Les bourgs, les ports</i> • <i>Le réseau de chenaux, esteys et fossés</i> • <i>Les carrelets</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Coexistence avec les zones industrielles - Urbanisation linéaire le long de la RD10 et de la RN 113 - Rupture entre le paysage naturel de l'estuaire et les zones industrielles - Urbanisation diffuse d'Ambarès et de Saint-Louis de Montferrand - La pression foncière de l'agglomération bordelaise - Abandon progressif du patrimoine vernaculaire 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FOND DE SCENE</p> <p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FOND DE VALLEE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du mitage sur les hauteurs - Maîtrise du rapport privilégié entre les différents éléments du paysage (nature/industrie) - Structuration de l'espace à renforcer (canaux, routes dans les zones humides plates et dégagées) - Maintien des zones humides et des marais - Insertion paysagère renforcée des complexes industriels - Création d'extensions urbaines respectueuses des paysages - Continuité et cohérence des urbanisations récentes - Maintenir la cohérence de chaque urbanisation - Restauration et accessibilité du patrimoine vernaculaire des bords de fleuve



> FICHES D'ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découpe verte paysagère

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 4 : Préserver les structures paysagères
- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA QUALITÉ/COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structure urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

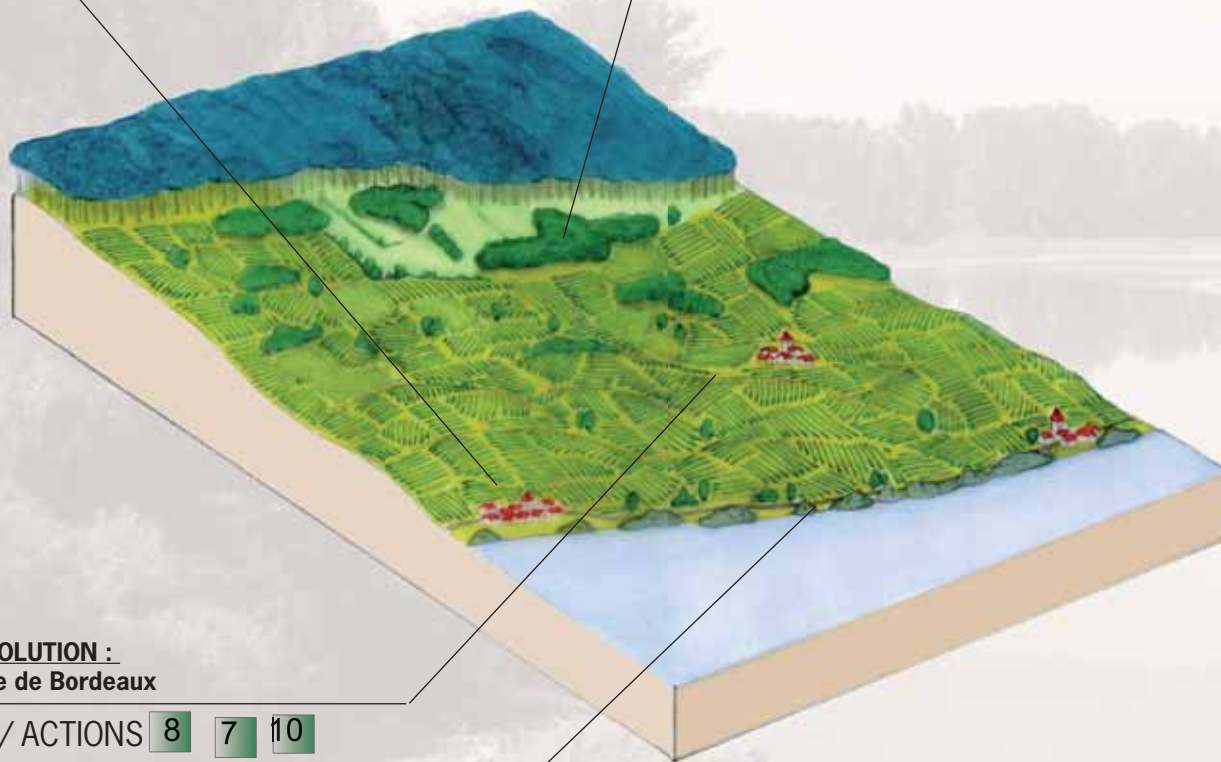
SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p style="text-align: center;"><u>Le Blayais</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les reliefs adoucis des collines du Blayais</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le paysage jardiné des vignobles</i> • <i>Les points de vues</i> • <i>La corniche de Gironde</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le patrimoine architectural (Citadelle de Blaye)</i> • <i>Les bourgs</i> • <i>Les routes touristiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation diffuse sur les hauteurs - Pression foncière de l'agglomération bordelaise - Manque de mise en valeur - Pression foncière de l'agglomération bordelaise - Extensions mal maîtrisées et linéaires le long des routes 	<p>L'INTEGRITE NATURELLE DES FONDS DE SCENE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>ANIMATION/MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'urbanisation diffuse sur les hauteurs - Mettre en scène les points de vues - Valorisation de la découverte des paysages par les routes - Mettre en valeur les centres d'urbanisations - Création d'extensions urbaines respectueuses des paysages - Continuité et cohérence des urbanisations récentes



> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX MIS EN EVIDENCE

TENDANCE D'EVOLUTION :
Urbanisation diffuse sur les hauteurs
ENJEU 3 et 6 / ACTIONS 7 10

TENDANCE D'EVOLUTION :
Manque de mise en valeur du cadre naturel et rural
ENJEU 3 et 6 / ACTIONS 6



TENDANCE D'EVOLUTION :
Pression foncière de Bordeaux
ENJEU 3 et 4 / ACTIONS 8 7 10

TENDANCE D'EVOLUTION :
Extension de bourgs mal maîtrisées et linéaires le long des routes
ENJEU 1 et 4 / ACTIONS 2 8 10

ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte paysagère

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et co teaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

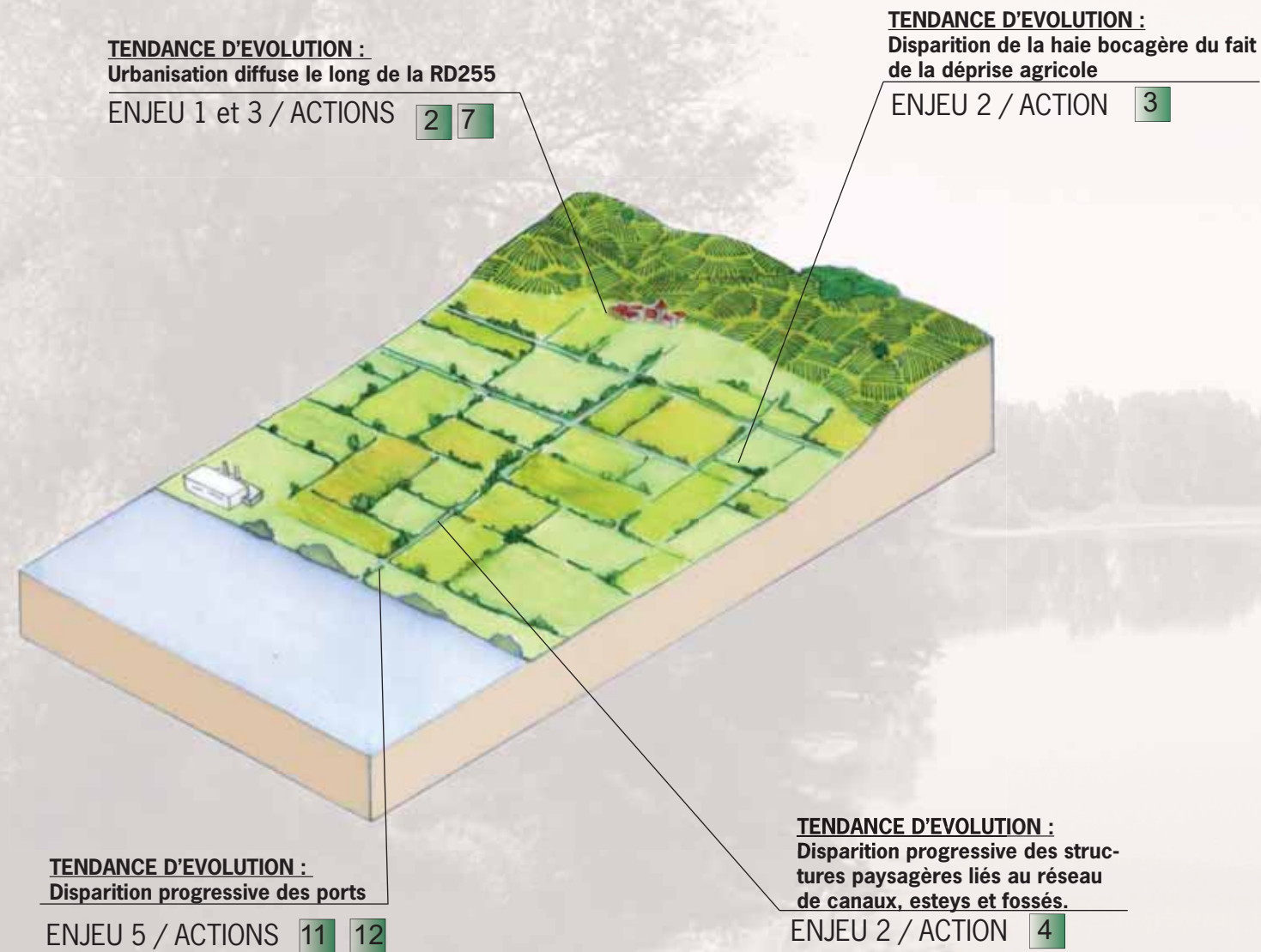
ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable



SOUS-UNITÉS	VALEURS PAYSAGERES (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p><u>Le marais de Braud et Saint-Louis</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Reliefs plats et géométriques</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les structures végétales soulignant l'organisation du marais</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les ports</i> • <i>Les routes et chemins du marais</i> • <i>Le réseau de canaux, esteys et fossés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation diffuse le long de la RD255 - Déprise agricole: diminution des haies bocagères - Disparition progressive des ports - Disparition progressive des structures paysagères liés à ce réseau 	<p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>ANIMATION / MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des extensions de l'urbanisation - Confortement ou création des structures paysagères - Pérennisation du cloisonnement - Réhabilitation des aménagements liés à l'histoire de la navigation - Valorisation de la découverte des paysages fluviaux - Exploitation touristique des chemins de marais

> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX



ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découpe verte paysagère

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 4 : Préserver les structures paysagères

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

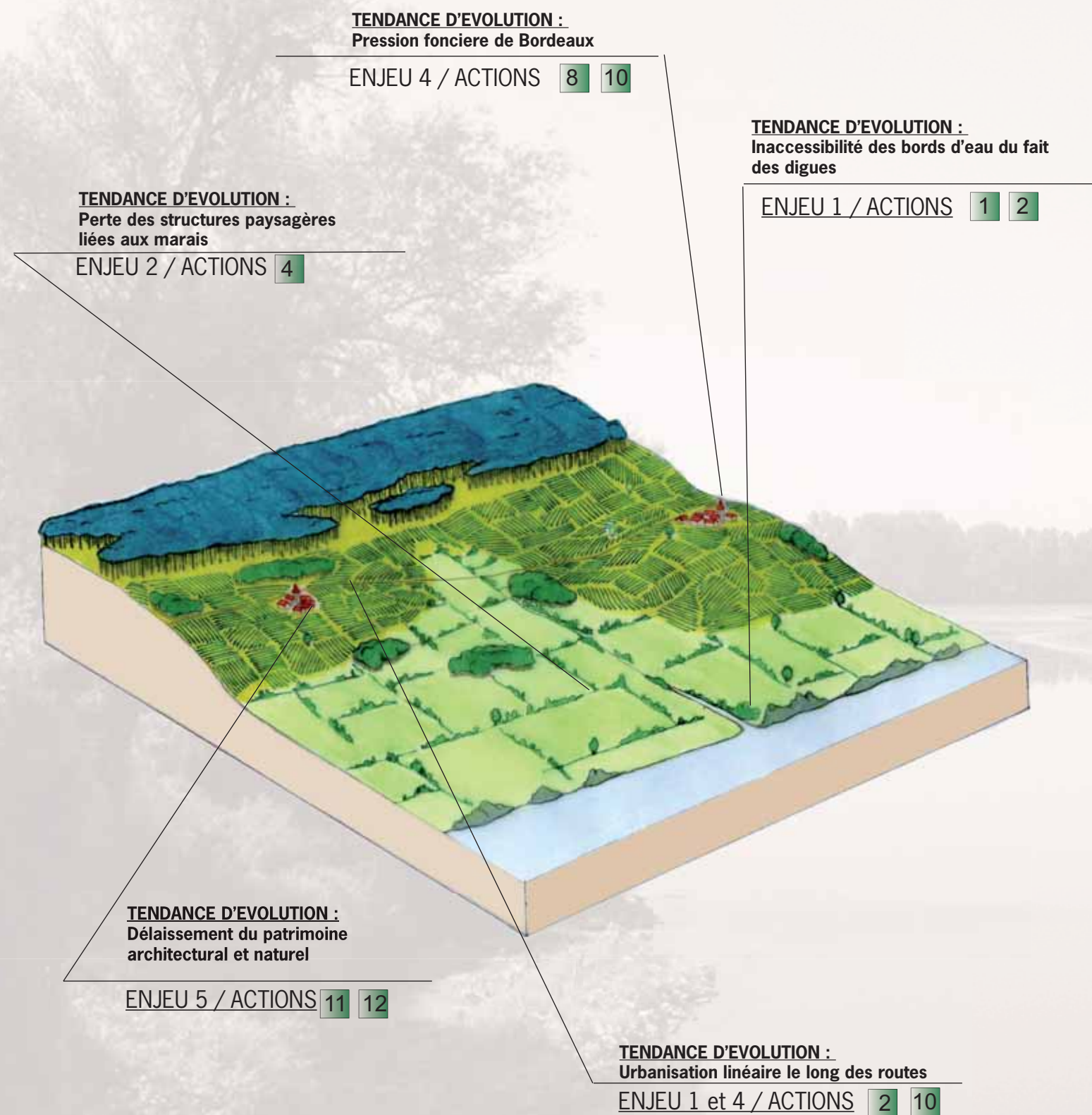
- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEUR PAYSAGERE (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p><u>Le Médoc des vignobles</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Relief plat ou adouci</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le paysage jardiné (les vignobles)</i> • <i>Les bords d'eau</i> • <i>Les marais</i> • <i>Les peupleraies</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Patrimoine architectural et naturel riche (châteaux, ports...)</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les routes touristiques</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les digues</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des structures paysagères liées aux marais - Inaccessibilité des bords d'eau - Délaissement ou manque de valorisation - La pression foncière de l'agglomération bordelaise - Urbanisation linéaire le long des routes - Inaccessibilité des bords d'eau 	<p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA VALORISATION DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>ANIMATION / MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des bords de Gironde - Préservation des structures liées aux marais - Préservation du patrimoine bâti et des relations d'équilibre avec le paysage - Maintien et amélioration de l'attractivité du site - Requalification des ports - Traitement des entrées de bourg - Maintien de la cohérence de chaque urbanisation - Rehabilitation de aménagements liés à l'histoire de la navigation

> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX



ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 1 : Renouer avec la naturalité
- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte des paysages

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 4 : Préserver les structures paysagères

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

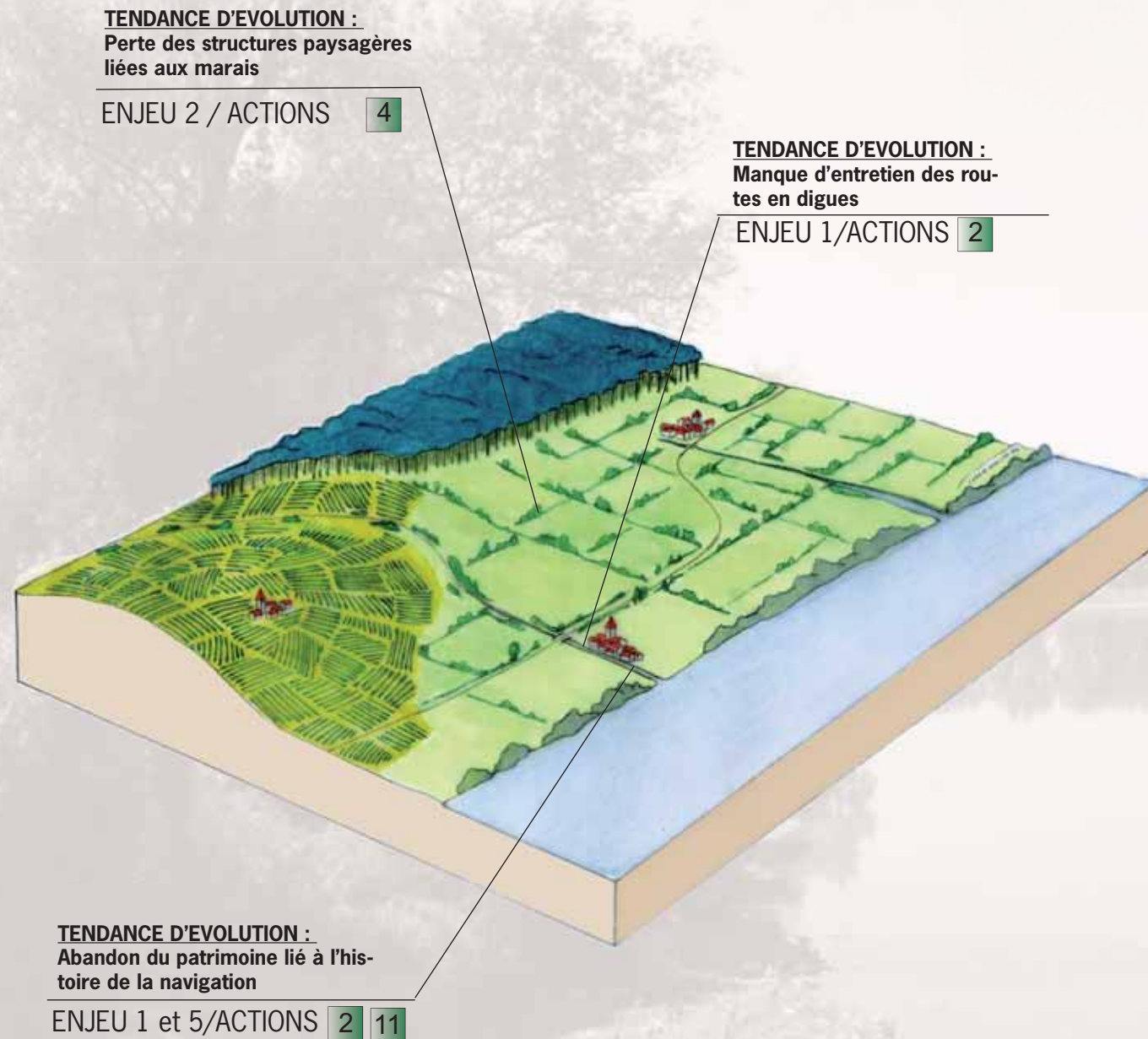
- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEUR PAYSAGERE (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p><u>Le Médoc des marais</u></p>	<p><u>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Relief plat ou adouci</i> <p><u>LE FLEUVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Zone inondable</i> <p><u>LE CADRE NATUREL ET RURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les marais soulignés par les haies de tamaris</i> • <i>Les espaces agricoles pâturés</i> <p><u>L'ANTHROPISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les routes en digues</i> • <i>Les ports intérieurs</i> 	<p>A l'heure actuelle, le relief et le fleuve ne sont pas soumis à évolution.</p> <p>- Déprise agricole : délaissement des marais - Disparition des structures paysagères liées au marais</p> <p>- Manque d'entretien des routes en digues</p> <p>- Abandon du patrimoine lié à l'histoire de la navigation</p>	<p>Pas d'enjeux identifiés</p> <p>LA DIVERSITE PAYSAGERE</p> <p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>LA VALORISATION DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>ANIMATION / MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<p>—</p> <p>- Réhabiliter les haies de tamaris rasées par la mise en culture des terres ou vieillissantes - Préservation de l'identité locale</p> <p>- Mettre en scène les routes pour améliorer la lisibilité de l'estuaire - Valoriser les bords de Gironde</p> <p>- Requalifier les ports (lieux fondamentaux d'activité et de vie de l'estuaire) - Rehabilitation de aménagements liés à l'histoire de la navigation - Requalification des ports</p>

> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX



ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 2 : Conforter la route dans son rôle d'instrument privilégié de découverte des paysages

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 3 : Sauvegarder les paysages spécifiques garonnais
- FICHE D'ACTION 4 : Préserver les structures paysagères

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

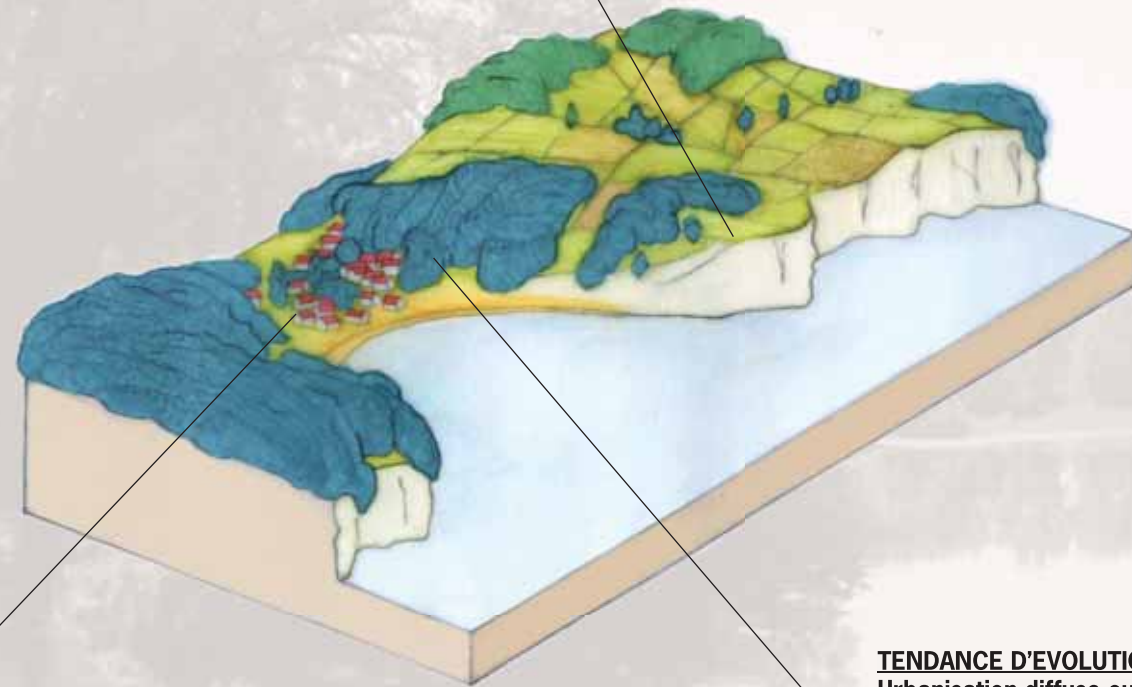
ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

SOUS-UNITÉS	VALEUR PAYSAGERE (Les grandes caractéristiques paysagères)	TENDANCES D'EVOLUTION	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE
<p>Les falaises calcaires de Saintonge</p>	<p>LA MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relief marqué, falaises • Les points de vues <p>LE CADRE NATUREL ET RURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sommets boisés <p>L'ANTHROPISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Villes et monuments pittoresques • L'urbanisation en crête de falaise 	<p>- Manque de mise en valeur des points de vues</p> <p>A l'heure actuelle, le relief et le fleuve ne sont pas soumis à évolution</p> <p>- Banalisation due à l'intensification de l'industrie touristique</p> <p>- Urbanisation diffuse ou linéaire le long des routes sous la pression de Royan (équipements, lotissements récents)</p>	<p>LA RECONNAISSANCE DU FLEUVE</p> <p>Pas d'enjeux identifiés</p> <p>LA VALORISATION DU PATRIMOINE FLUVIAL</p> <p>LA COHERENCE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>ANIMATION / MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE</p>	<p>- Prise en compte des routes comme composantes du paysage à part entière</p> <p>- Préservation et mise en scène des vues</p> <p>—</p> <p>- Maintien et amélioration de l'attractivité du site</p> <p>- Préservation de l'identité locale en accord avec la volonté d'encourager le tourisme</p>

> FICHES D' ACTIONS CORRESPONDANTES AUX ENJEUX

TENDANCE D'EVOLUTION :
Manque de mise en valeur des
points de vues
ENJEU 6 / ACTIONS 12



TENDANCE D'EVOLUTION :
Banalisation due à l'intensification de l'industrie
touristique
ENJEU 6 / ACTIONS 12

TENDANCE D'EVOLUTION :
Urbanisation diffuse ou linéaire le long des routes
sous la pression de Royan (équipements, lotisse-
ments récents).
ENJEU 2, 3, 5 / ACTIONS 5 7 11

ENJEU 2 : LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

- FICHE D'ACTION 5 : Intégrer les sites d'activités au paysage fluvial

ENJEU 3 : L'INTÉGRITÉ NATURELLE DES FONDS DE SCÈNE

- FICHE D'ACTION 6 : Préserver le cadre forestier et agricole des montagnes et coteaux
- FICHE D'ACTION 7 : Limiter l'anthropisation des fonds de scène

ENJEU 4 : LA COHÉRENCE DES ESPACES BÂTIS

- FICHE D'ACTION 8 : Mettre en valeur les structures urbaines fondatrices
- FICHE D'ACTION 9 : Faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine
- FICHE D'ACTION 10 : Maîtriser l'évolution urbaine

ENJEU 5 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE FLUVIAL

- FICHE D'ACTION 11 : Valoriser les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve et de ses ressources

ENJEU 6 : L'ANIMATION ET LA MOBILISATION AUTOUR DU FLEUVE

- FICHE D'ACTION 12 : Développer un tourisme durable

